



Rapport sur
le développement durable

2025



S'unir pour bâtir un avenir
énergétique durable

Table des matières

3	Message de la présidente-directrice générale
4	Hydro-Québec en 2025
6	Une longue histoire... et une même conviction : agir durablement
8	Notre mission
9	Notre approche en développement durable
10	Suivi du <i>Plan de développement durable 2024-2028</i>
11	La double matérialité à Hydro-Québec : une démarche structurante
13	Des relations mutuellement profitables avec nos parties prenantes
15	Nos actions en faveur du développement durable en 2025
16	Environnement
16	Biodiversité
21	Climat
24	Économie circulaire
26	Gestion des pollutions diverses
28	Société
28	Ressources humaines
31	Collectivités durables
33	Relations avec les Premières Nations et les Inuit
35	Consommation responsable
38	Gouvernance
38	Approvisionnement responsable
41	Gouvernance responsable
45	Tableau de la performance mesurée et vérifiée
49	Index du contenu GRI – GRI 1: Foundation 2021
51	Vérification des données de performance en développement durable

Couverture : Marie-Ève Rousson, technicienne – Foresterie et Arboriculture et Isabelle St-Jean, conseillère – Expertise environnementale constatent le succès de la gestion des résidus de coupe laissés sur place dans une emprise de ligne de distribution pour permettre la formation d'habitats pour la petite faune et la biodiversité.

Dépôt légal, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2^e trimestre 2026
ISBN 000-0-000-00000-0 (PDF v. fr.)
ISBN 000-0-000-00000-0 (PDF v. ang.)

Message de la présidente-directrice générale



Claudine Bouchard

Présidente-directrice générale

La transition énergétique n'est plus un projet d'avenir, elle est déjà en cours. Dans un contexte marqué par la volatilité, l'évolution rapide des besoins énergétiques et les effets grandissants des changements climatiques, notre rôle de société de service public d'électricité prend tout son sens.

Chaque jour, Hydro-Québec est au cœur des activités et du quotidien de 4,6 millions de clientes et clients. Nous avons la responsabilité de leur offrir un service fiable, abordable et durable.

Je suis fière que le *Rapport sur le développement durable 2025* mette en lumière d'excellents résultats qui montrent concrètement comment notre vision de la durabilité s'exprime au quotidien.

Au Québec, nous produisons une électricité provenant en très grande majorité de sources renouvelables. Cet avantage collectif nous place dans une position privilégiée pour contribuer activement à la décarbonation de l'économie, tout en soutenant la création de richesse durable, l'innovation et la résilience de nos collectivités.

Notre leadership environnemental ne se résume toutefois pas uniquement à notre production d'énergie. Il se reflète aussi dans notre façon de planifier nos infrastructures, de protéger les écosystèmes, de collaborer avec les communautés autochtones, de veiller à la santé et à la sécurité de nos équipes et de développer les personnes de talent qui porteront notre mission au cours des prochaines décennies.

Parmi les réalisations marquantes de 2025, quatre ententes ont été ratifiées avec des collectivités et des communautés autochtones pour le développement éolien dans autant de grandes zones à fort potentiel. Ce nouveau modèle de développement se distingue par son approche partenariale, son ancrage dans les milieux et sa capacité à favoriser un déploiement plus harmonieux, durable et générateur de retombées locales.

Nous avons également lancé un nouveau programme visant à soutenir des initiatives de verdissement en partenariat avec les collectivités et les Premières Nations. Déjà, trois aménagements favorisant la biodiversité ont été réalisés en collaboration avec des municipalités.

Je souhaite aussi saluer l'apport de nos clientes et clients, grâce auquel nous avons devancé notre objectif global de réduction de la consommation. Avec notre accompagnement, et surtout grâce à leurs efforts en efficacité énergétique, des économies cumulées de 3,9 TWh ont été réalisées cette année.

Nous avons par ailleurs poursuivi nos investissements pour moderniser notre réseau et améliorer la qualité du service. En misant sur des technologies innovantes, nous avons pu réduire de 6 % le nombre de pannes en 2025.

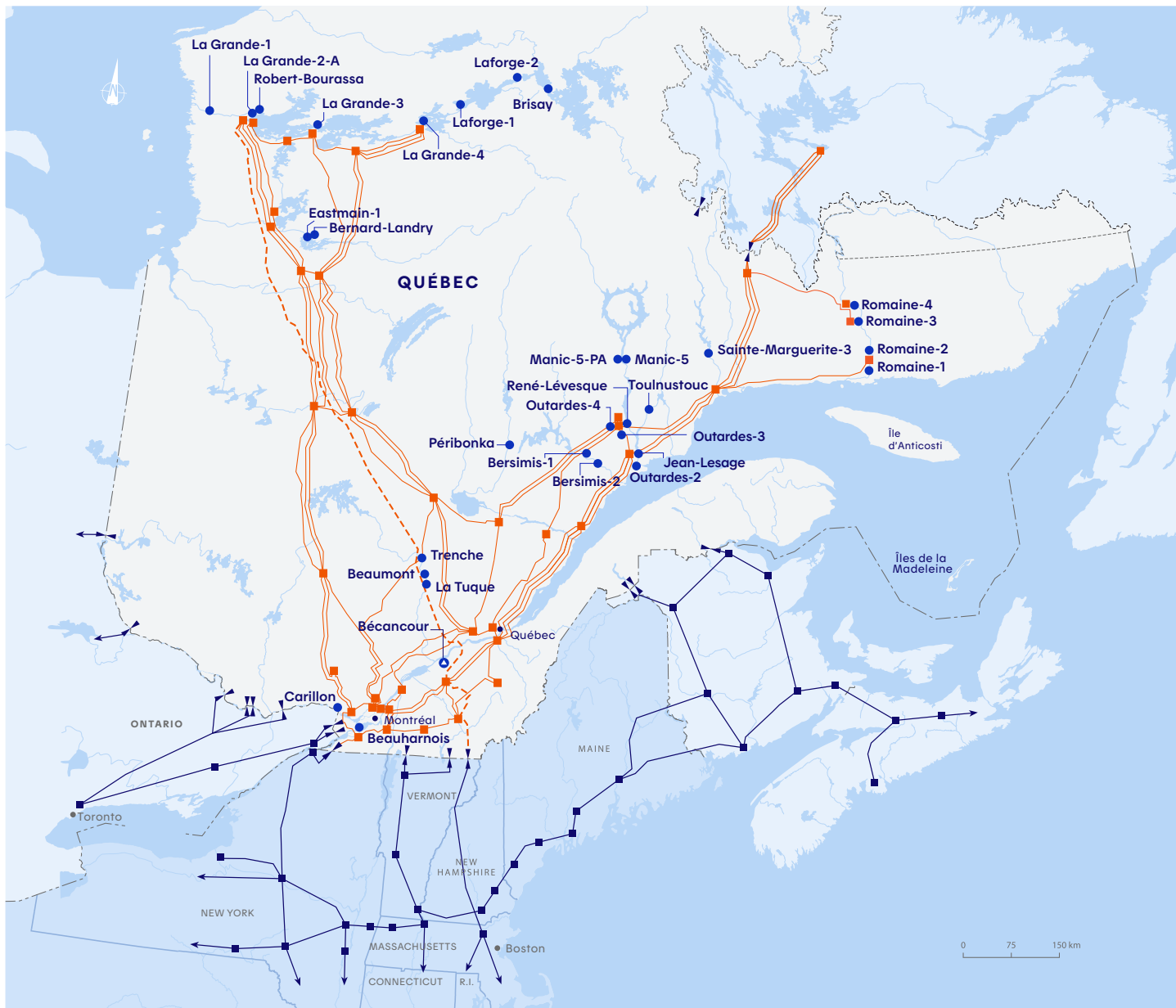
Tous ces investissements ont été réalisés avec le souci de maximiser les retombées ici, au Québec. Près de 90 % des 7 G\$ investis par Hydro-Québec l'an dernier ont été confiés à des entreprises qui œuvrent sur le territoire québécois.

Les défis demeurent nombreux : événements météorologiques extrêmes, pressions sur les chaînes d'approvisionnement et demande d'électricité en forte croissance. Nous abordons néanmoins l'avenir avec confiance, convaincus d'avoir des bases solides pour bâtir un avenir énergétique collectif plus durable.

Je remercie sincèrement toutes celles et tous ceux qui contribuent à cette mission. Ensemble, nous démontrons qu'il est possible de concilier croissance, fiabilité énergétique et responsabilité envers les générations futures.

Hydro-Québec en 2025

Notre réseau



Puissance installée au Québec	37 369 MW
Nombre de centrales hydroélectriques	62
Nombre de centrales thermiques	24
Nombre de centrales photovoltaïques	2
Longueur du réseau de transport	34 885 km
Nombre de postes électriques	535
Longueur du réseau de distribution de moyenne tension	121 750 km

Centrales de 245 MW et plus	
● Centrale hydroélectrique	● Centrale thermique
Autres installations	
■ Poste à 735 kV	— Ligne à 735 kV
▶ Interconnexion	--- Ligne à 450 kV à courant continu
— Réseaux voisins schématisés	

[Consulter les données détaillées de notre réseau](#)

Nos ressources humaines



Nombre d'employés
et d'employées

23 915



Départs
à la retraite

617



Moyenne
d'âge

44,3 ans



Nouveaux employés
et employées

1 950



Représentation
féminine

6 621

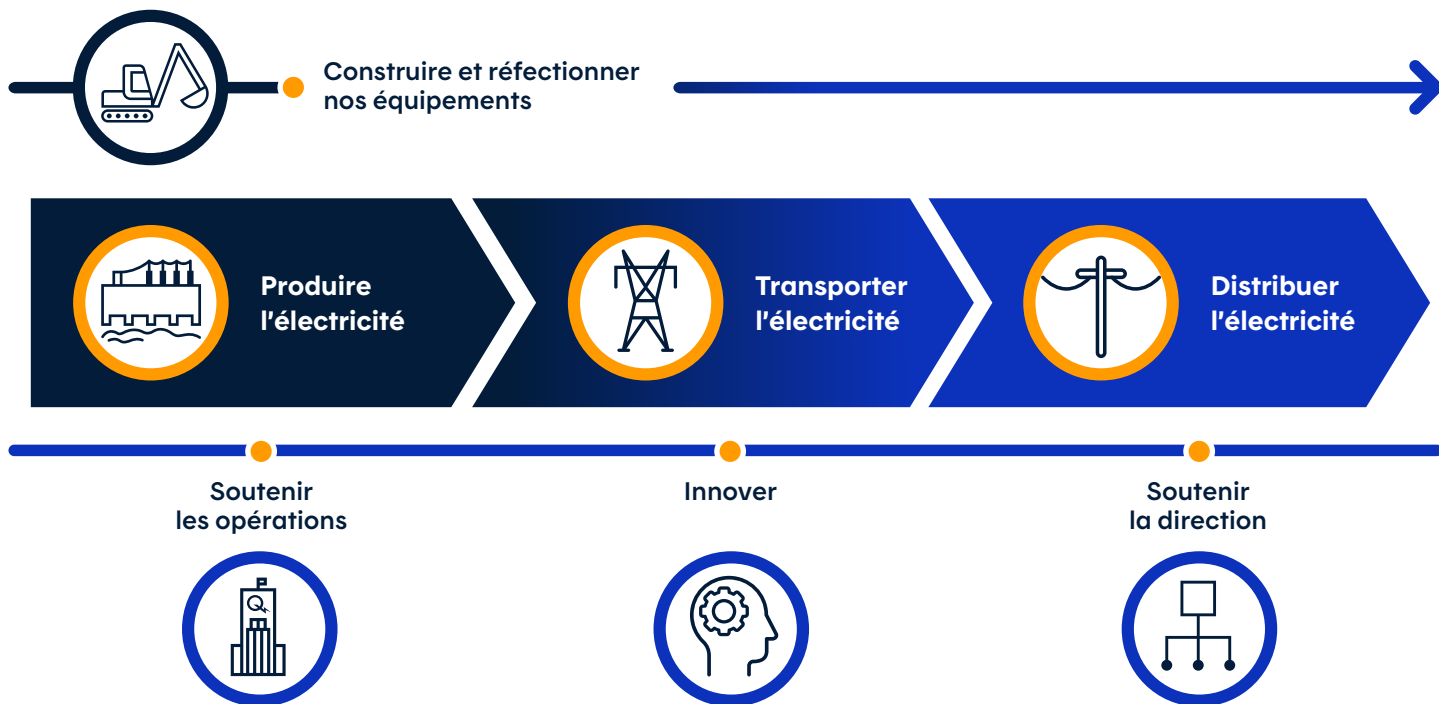


Nombre
de stagiaires

412

[Consulter les données comparatives \(années 2022 à 2025\)](#)

Notre chaîne de valeur

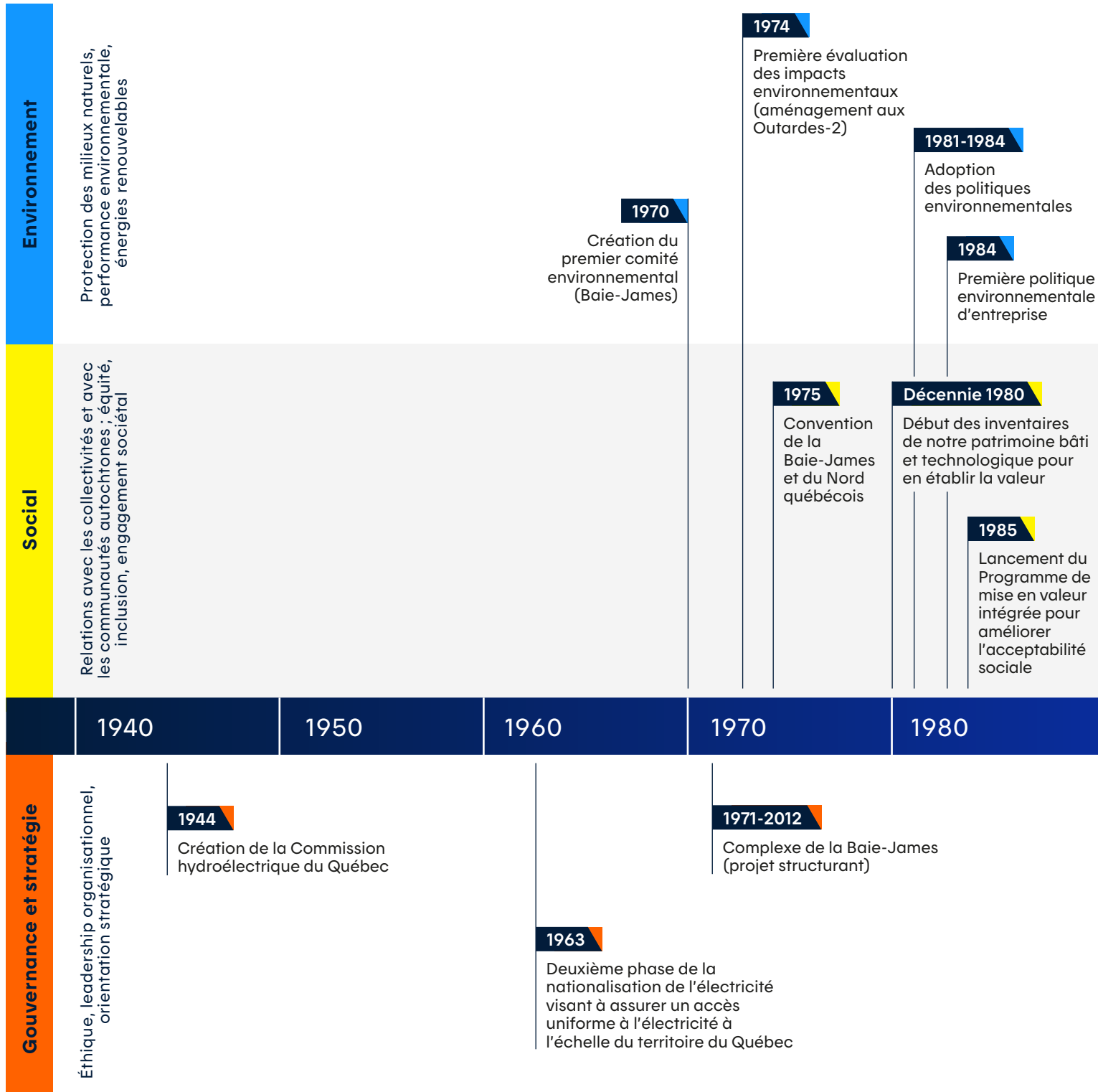


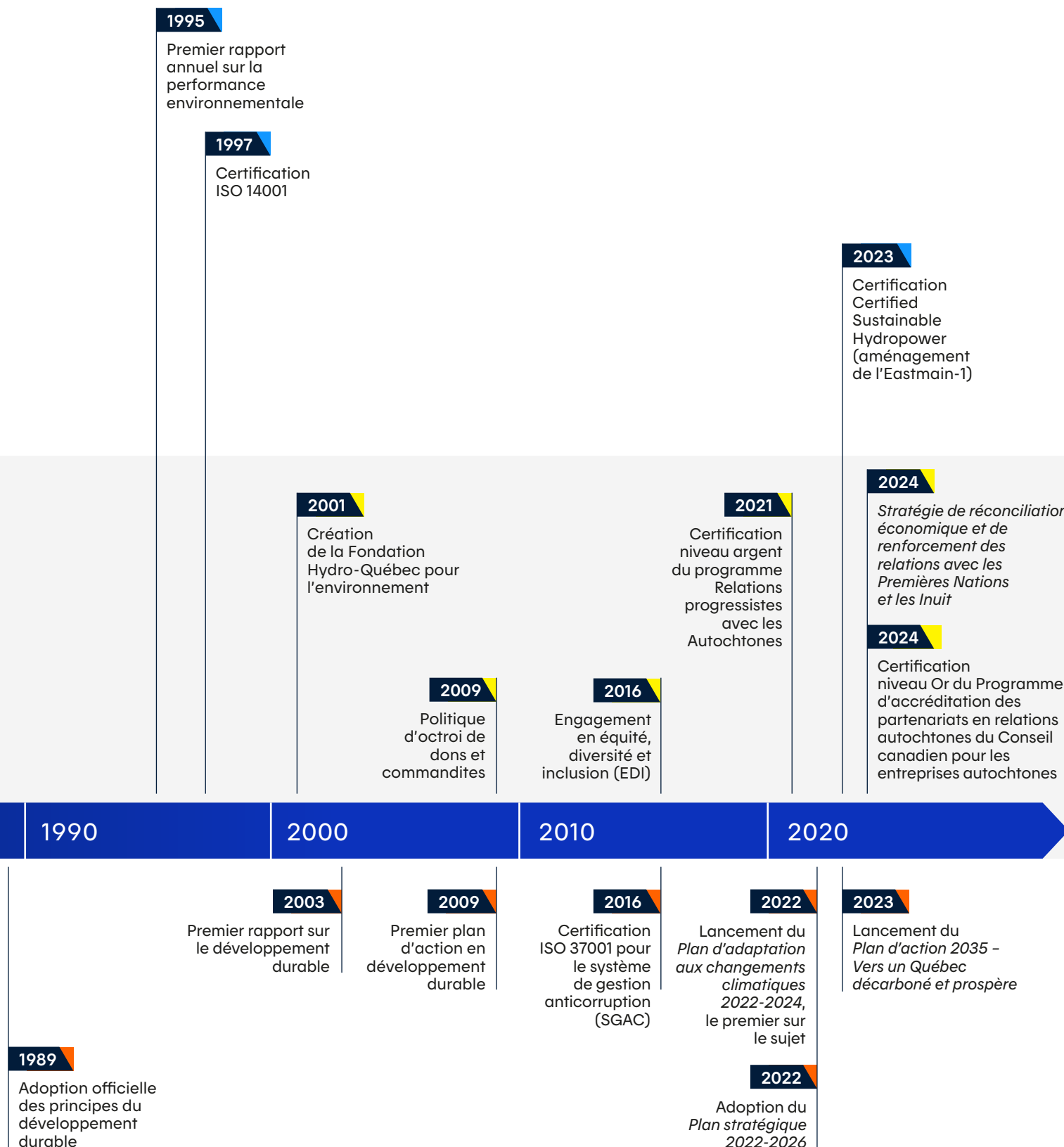
La chaîne de valeur désigne l'ensemble des activités créatrices de valeur — de la conception du produit jusqu'à la prestation du service à la clientèle. À Hydro-Québec, des critères de protection de l'environnement, de progrès social et de développement économique doivent être intégrés à tous les maillons de notre chaîne.

Une longue histoire... et une même conviction : agir durablement

Des jalons qui racontent notre engagement

Cette ligne du temps met en lumière les moments clés qui ont façonné notre démarche et qui continuent d'orienter nos actions.





Notre mission

Notre mission est de fournir une alimentation électrique fiable et des services de qualité. Nous misons sur l'hydroélectricité, notre principale source d'énergie à faible empreinte carbone, et intégrons à notre bouquet énergétique d'autres énergies renouvelables, notamment l'éolien et le solaire. En plaçant l'efficacité énergétique au cœur de nos actions, nous favorisons une utilisation responsable de l'électricité et contribuons à la richesse collective.

Nous agissons en chef de file de la transition énergétique en nous appuyant sur notre expertise, notre capacité d'innovation et la performance de nos réseaux. Guidés par les principes du développement durable, nous intégrons les dimensions environnementale, sociale et de gouvernance à nos activités, en nous fondant sur des pratiques reconnues. Nous visons ainsi bâtir, avec nos partenaires et nos parties prenantes, un avenir énergétique durable pour les générations actuelles et futures.

La centrale de Beauharnois.



Notre approche en développement durable

À Hydro-Québec, le développement durable est pleinement intégré à la stratégie d'entreprise et aux activités opérationnelles. Il guide nos décisions à long terme afin que nous puissions assurer une production et une distribution d'électricité renouvelable fiables et à coûts compétitifs, au bénéfice de la population québécoise et des générations futures.

Notre démarche s'appuie sur les meilleures pratiques du secteur de l'énergie et sur des cadres de référence reconnus en matière d'enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance. En 2025, une étape déterminante a été franchie : nous avons réalisé une analyse de double matérialité qui a permis d'établir les enjeux ayant des répercussions à la fois sur la société, sur l'environnement ainsi que sur la performance et la résilience de l'entreprise. Nous répondons ainsi aux attentes de nos parties prenantes.

Cette analyse constitue désormais le fondement de notre démarche en développement durable. Elle oriente l'intégration proactive des enjeux établis dans nos processus décisionnels, notre gestion des risques et notre planification stratégique. De cette manière, nous protégeons et faisons fructifier nos capitaux – physiques, financiers, naturels et humains –, et nous renforçons la résilience de nos infrastructures, la protection de la biodiversité, la sécurité du personnel et les relations durables avec les collectivités, les Premières Nations et les Inuit, contribuant ainsi à la transition énergétique du Québec.



Maude Larochelle, conseillère – Expertise environnementale et son partenaire Antoine Harel, doctorant en sciences forestières du bois et de la forêt de l'Université Laval collabore à un projet d'études sur la respiration du sol et les apports en carbone provenant de matières organiques.

Suivi du *Plan de développement durable 2024-2028*

Notre [Plan de développement durable 2024-2028](#) (PDD) fait écho aux cinq grandes priorités que l'entreprise s'est données dans son [Plan d'action 2035 – Vers un Québec décarboné et prospère](#). Le PDD reflète aussi la [Stratégie gouvernementale de développement durable 2023-2028](#) du gouvernement du Québec ainsi que les attentes gouvernementales envers Hydro-Québec.

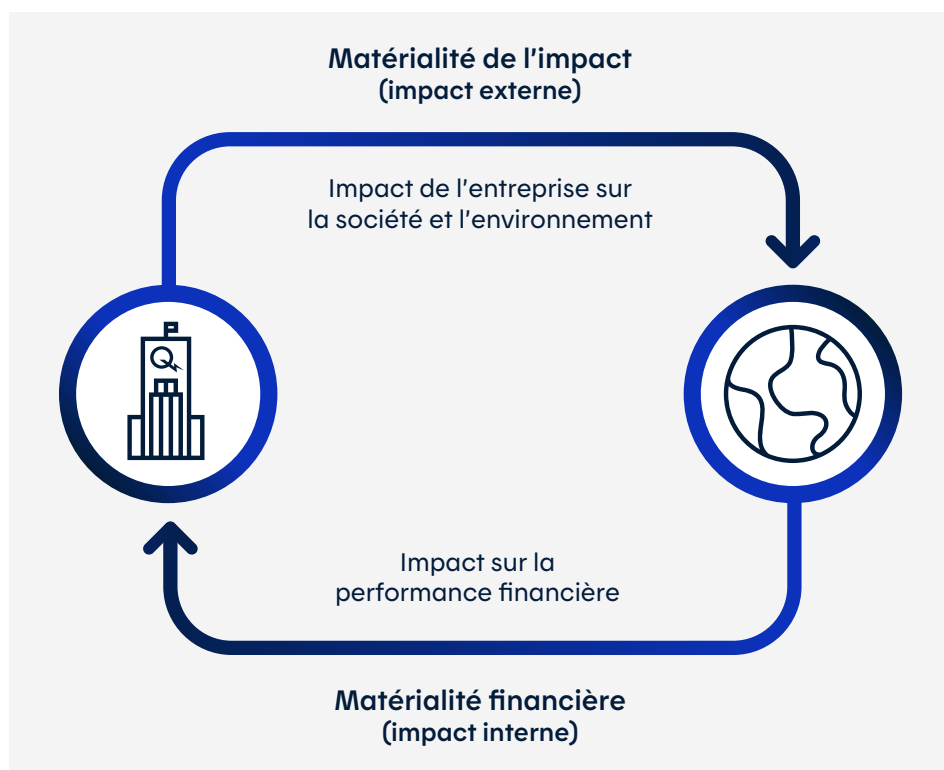
Les résultats associés aux actions du PDD nous permettent de suivre nos progrès en matière de développement durable de façon régulière et quantifiable. Ils sont divulgués annuellement au gouvernement et au public.

[Prendre connaissance de nos résultats de 2025](#) 

La double matérialité à Hydro-Québec : une démarche structurante

Dans un contexte où les attentes sociétales et réglementaires en matière de développement durable s'intensifient, nous avons franchi une étape importante en réalisant une première **analyse de double matérialité (ADM)**. Afin d'assurer la robustesse et la comparabilité de cette démarche, nous avons choisi de nous aligner sur la norme européenne **CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive)**.

Cette analyse vise à déterminer les enjeux qui ont à la fois un impact important sur la performance financière de l'entreprise (**matérialité financière**) et ceux qui influencent les parties prenantes et l'environnement (**matérialité de l'impact**). Elle constitue un levier stratégique pour orienter la stratégie d'affaires et renforcer la résilience organisationnelle.



Un processus de consultation rigoureux et inclusif

La démarche s'est d'abord appuyée sur une **revue documentaire approfondie** afin de déterminer les enjeux ESG incontournables pour Hydro-Québec. Cette étape a permis de poser les bases d'une analyse solide et contextualisée. Elle a ensuite été enrichie par un **vaste processus de consultation** impliquant une diversité de parties prenantes internes et externes : personnel, fournisseurs, investisseurs, spécialistes, population,

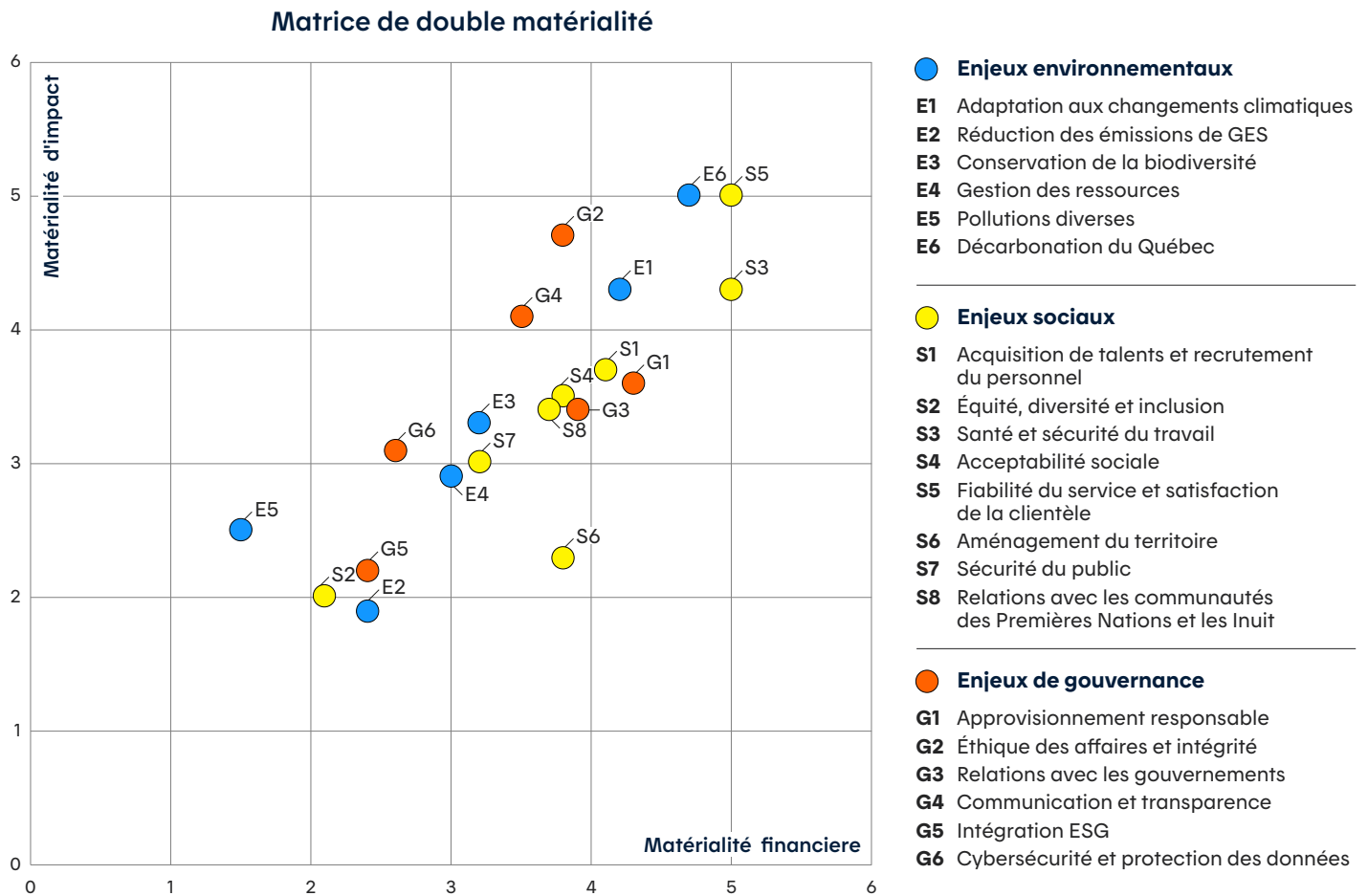
clientèle, etc. Ces consultations ont pris la forme de sondages, d'ateliers participatifs et d'entrevues ciblées, permettant de recueillir une vision complète de la réalité d'Hydro-Québec, ainsi que des attentes et préoccupations exprimées.

Enfin, les résultats obtenus du croisement des perceptions des parties prenantes avec les analyses internes de risques ont permis de cartographier et de prioriser nos

enjeux ESG. L'exercice a également mis en lumière les **impacts, risques et opportunités** associés à chaque enjeu, assurant ainsi une prise en charge optimale. Cette approche croisée a donné naissance à une **matrice de matérialité claire et structurée**, qui distingue les enjeux selon leur importance stratégique et leur impact sociétal.

Matrice des enjeux matériels

La matrice de double matérialité d'Hydro-Québec met en évidence 20 enjeux clés.



Une gestion proactive des enjeux ESG

Nous agissons depuis de nombreuses années en faveur du développement durable. Plusieurs enjeux ESG sont déjà intégrés à notre gestion stratégique, comme en témoigne le *Plan d'action 2035 - Vers un Québec décarboné et prospère*.

L'analyse de double matérialité a permis de **confirmer la pertinence des efforts déjà déployés** ainsi que leur alignement sur les attentes des parties prenantes et les risques établis. Elle a également fait ressortir des **occasions à saisir**, des **zones de vulnérabilité** et des **pistes d'amélioration** pour renforcer la résilience de l'organisation.

Cette démarche confirme que l'analyse de double matérialité ne constitue pas un exercice théorique, mais bien un **outil de transformation stratégique** au service de la prise de décisions et de l'amélioration continue. À la section suivante – Nos actions en faveur du développement durable en 2025 –, nous regroupons les 20 enjeux en **10 grandes thématiques** afin de simplifier la présentation.

Des relations mutuellement profitables avec nos parties prenantes

La compréhension des parties prenantes constitue le fondement de l'analyse de double matérialité, qui permet de déterminer et de prioriser les enjeux les plus susceptibles d'influencer la performance d'Hydro-Québec, ses décisions et la création de valeur durable.

Présentes sur l'ensemble du territoire québécois, nos activités ont une incidence dans chacune des 17 régions administratives du Québec. Nous comptons donc de nombreuses parties prenantes avec qui nous cherchons à maintenir des relations de confiance en étant à l'écoute de leurs attentes et de leurs préoccupations face à nos projets et à nos activités.

Nos parties prenantes partagent généralement les mêmes préoccupations au sujet des grands enjeux sociaux, tels que la transparence, l'éthique, le respect de l'environnement et l'adaptation aux changements climatiques. Pour communiquer avec elles, nous faisons appel à différents outils : rapport annuel, rapport sur le développement durable, publications diverses, sites Web, etc. Quand la situation de certaines parties prenantes l'exige, nous adaptons des modes de communication utilisés à leurs besoins.

Nos parties prenantes

Capital naturel

Ensemble des écosystèmes, de l'eau, des sols et de la biodiversité fournissant les services écosystémiques essentiels à la production d'hydroélectricité, au développement des énergies renouvelables et à la résilience des infrastructures. Sa gestion responsable est indissociable de la création de valeur à long terme, du bien-être des collectivités et de l'atteinte des objectifs climatiques et de développement durable.

Clientèle

Personnes, entreprises et organisations qui utilisent les services d'Hydro-Québec. Leurs besoins et leurs attentes orientent l'offre de services, notamment en matière de fiabilité, de qualité, d'accessibilité et de consommation responsable de l'électricité.

Collectivités locales

Municipalités, organismes et populations des territoires où nous sommes présents. Les collectivités sont concernées par les retombées économiques, sociales et environnementales de nos activités et de nos projets ainsi que par l'acceptabilité sociale.

Communautés autochtones

Nations et communautés autochtones dont les territoires, les droits et les intérêts peuvent être touchés par nos activités. Nous privilégions une approche fondée sur le dialogue, les partenariats et la création de retombées durables.

Employés et employées

Personnes qui, par leur expertise, leur engagement et leur diversité de compétences, contribuent à la réalisation de notre mission, à la performance de l'entreprise et à la mise en œuvre d'une transition énergétique responsable.

Enfants

Génération actuelle et futures dont les conditions de vie, la santé et le bien-être sont influencés par les décisions énergétiques, environnementales et territoriales. En contribuant à un développement énergétique durable et inclusif, nous participons à la protection des droits des enfants et à la construction d'un avenir viable, notamment pour ceux et celles en situation de vulnérabilité.

Étudiants et étudiantes

Relève actuelle et future dans les domaines liés à l'énergie, à l'environnement, à l'ingénierie, au numérique et à la gestion. Par la formation, les stages et l'emploi étudiant, ils et elles contribuent au développement des compétences et à l'innovation.

Fournisseurs

Entreprises et organisations qui fournissent des biens, des services et des travaux nécessaires à nos activités et à nos projets. Ils sont des partenaires clés dans la réalisation des projets et l'intégration de pratiques d'approvisionnement responsable.

Instances gouvernementales et organismes de réglementation

Gouvernements, ministères et organismes publics qui définissent les orientations stratégiques, les politiques publiques et les cadres réglementaires applicables à nos activités.

Institutions académiques et de recherche

Universités, centres de recherche et établissements d'enseignement avec lesquels nous collaborons afin de faire avancer les connaissances, soutenir l'innovation et mettre au point des solutions liées à la transition énergétique.

Investisseurs et milieux financiers

Institutions financières et agences de notation qui évaluent la solidité financière, la gouvernance et la gestion des risques de l'entreprise, notamment ceux liés aux changements climatiques et à la transition énergétique.

Organisations non gouvernementales

Organisations de la société civile œuvrant notamment dans les domaines de l'environnement, du milieu social et du développement durable, qui contribuent au dialogue, à la transparence et à l'amélioration continue des pratiques.

Population québécoise

Ensemble des citoyennes et citoyens du Québec, bénéficiaires des services, des retombées économiques et sociales ainsi que de notre contribution à un développement énergétique durable.

Syndicats

Organisations représentant le personnel syndiqué. Ils participent au dialogue social et à la négociation des conditions de travail, dans la perspective d'assurer des milieux de travail sains, sécuritaires, inclusifs et équitables.

Nos actions en faveur du développement durable en 2025

Notre rapport adopte cette année une nouvelle présentation qui permet de mieux visualiser l'évolution de nos engagements et les progrès réalisés.

Guidés par le travail de réflexion qu'a engendré notre **analyse de double matérialité** et par la volonté de faciliter la compréhension de nos enjeux en développement durable, nous avons regroupé tous nos engagements publics en 10 grandes thématiques.

Conséquemment, notre reddition de comptes annuelle reprend ces 10 thématiques de manière à présenter en détail les résultats de toutes nos actions. Tous les indicateurs de notre **Plan de développement durable** s'y retrouvent et elle demeure toujours **alignée sur les normes reconnues en matière d'ESG**, notamment les **normes GRI (Global Reporting Initiative)**.

D'ailleurs, les références aux éléments des normes GRI sont indiquées dans le haut supérieur de chaque page.

Environnement

Biodiversité

Nos installations occupent un vaste territoire et se trouvent dans la majorité des écosystèmes naturels du Québec. Nous agissons pour réduire l'empreinte environnementale de nos activités et pour protéger et valoriser la biodiversité.

Nos réalisations de l'année

Lancement de notre [Plan d'action en faveur de la biodiversité – Notre engagement envers la nature](#)

Ce plan concrétise notre engagement envers la nature et place la protection de la biodiversité au cœur de la lutte contre les changements climatiques. Le plan s'inscrit de façon transversale dans l'ensemble des activités de l'entreprise conformément aux priorités de notre *Plan d'action 2035*.

Notre *Plan d'action en faveur de la biodiversité* repose sur une collaboration plus étroite avec les municipalités, les communautés autochtones et les parties prenantes externes afin de protéger les milieux à forte valeur écologique ainsi que les espèces vulnérables et menacées, tout en assurant la fiabilité du réseau électrique.

Structuré autour de trois axes, il vise :

- la gestion et la conservation des habitats terrestres et aquatiques favorables à la biodiversité dans nos installations ;
- la connectivité des écosystèmes pour en réduire la fragmentation ;
- la réalisation d'aménagements favorisant la biodiversité et les usages polyvalents, en partenariat avec les collectivités et les communautés autochtones.

Amélioration des habitats

Pour améliorer le bilan des impacts des projets liés à la transition énergétique, des mesures additionnelles favorables à la biodiversité sont dorénavant appliquées. Elles s'ajoutent aux mesures d'atténuation et de remise en état courantes, et visent la restauration des habitats, notamment, dans tous les projets faisant l'objet d'une étude d'impact.

Les projets du Fonds de verdissement visent notamment à contribuer à la réduction des îlots de chaleur et à la diversification des espèces d'arbres adaptés aux conditions locales.



Parmi les mesures ciblées en 2025 :

- la remise en état d'une emprise dans le cadre du projet de construction du poste Jean-Jacques-Archambault, à Sainte-Julienne, dans la région de Lanaudière ;
- le remplacement de ponceaux détériorés pour rétablir la connectivité de petits cours d'eau avec la rivière Montmorency dans le cadre du projet de raccordement du parc éolien des Neiges – Secteur sud ;
- l'aménagement d'un bassin de rétention des eaux pluviales à ciel ouvert sur le terrain du nouveau poste Hochelaga, intégrant des espèces végétales indigènes et contribuant à diminuer les effets des îlots de chaleur du secteur.

Réalisation d'aménagements favorisant la biodiversité

Choisi conjointement par Hydro-Québec et la Ville de Varennes, le parc Saint-Charles est désormais doté d'infrastructures améliorant la préservation, l'équilibre écologique et la diversité biologique de la région.

Trois bassins ont été aménagés pour favoriser la fraie de plusieurs espèces de poissons, dont le brochet. Ils ont comme fonction principale de servir de frayère, mais ils servent aussi d'habitats aquatiques en été et d'habitats fauniques en tout temps pour les oiseaux, les tortues et l'herpétofaune. Nous avons également planté 265 arbres et 3 605 arbustes en vue de consolider les talus et de réduire l'érosion naturelle des berges de la rivière Saint-Charles. Une ancienne traverse à gué a été remplacée par un seuil, créant une frayère en eaux vives.

Ces travaux ont été réalisés dans le cadre de l'application de mesures de compensation pour les pertes d'habitats de poissons, conformément à la *Loi sur la qualité de l'environnement* (LQE) du Québec et à la *Loi sur les pêches* du Canada.

Déploiement du Fonds de verdissement

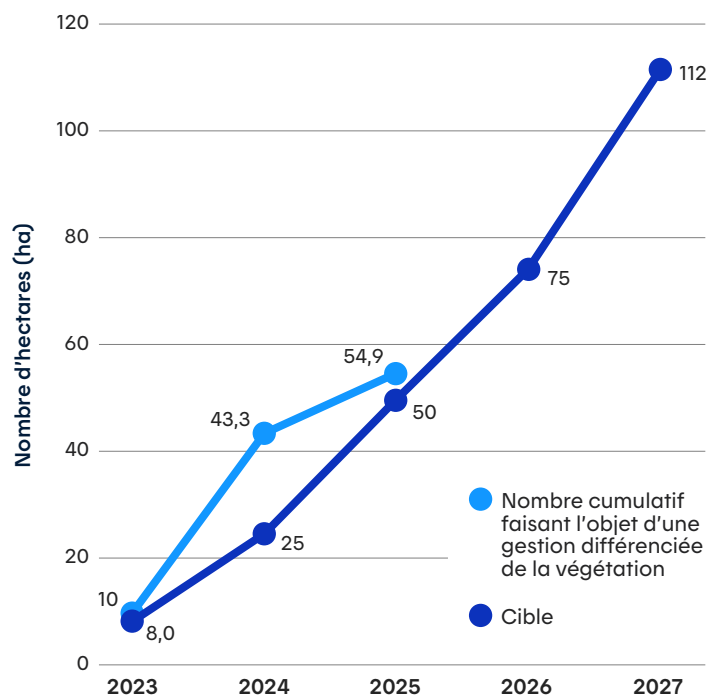
Déployé en septembre 2025, le Fonds de verdissement Hydro-Québec, administré par Arbres Canada, met 1 000 000 \$ à la disposition des municipalités, des MRC, des communautés autochtones et de divers organismes pour soutenir la réalisation de projets de verdissement hors des installations d'Hydro-Québec, en milieux urbains, naturels et agricoles.

Ce programme contient également un volet Partenaires qui vise à soutenir les municipalités dans la réalisation de projets de verdissement sur les sites d'Hydro-Québec, notamment dans des espaces comme les emprises. L'aide financière peut s'élever jusqu'à 50 000 \$ par projet.

Maîtrise de la végétation

La maîtrise de la végétation dans nos emprises de lignes et autour de nos installations de production est essentielle pour garantir la bonne marche de nos activités et l'intégrité de nos infrastructures. Elle sert notamment à maintenir la visibilité des ouvrages, à faciliter les inspections et à réduire les risques de dommages liés aux racines ou aux végétaux ligneux. En 2025-2026, la végétation à traiter dans les emprises de lignes s'étendait sur 181 506,869 ha : 95,69 % de cette superficie, soit 22 049 ha, a été traitée mécaniquement ; 993 ha ont été traités de manière sélective à l'aide de phytocides (4,31 %). Autour de nos installations de production (digues et barrages), 816,857 ha ont été traités mécaniquement – ce qui représente 63 % des interventions sur ces sites particuliers – et 486,599 ha ont été traités de manière sélective à l'aide de phytocides (37 % des interventions).

Nombre d'hectares entretenus grâce à une gestion différenciée dans les emprises de transport





Un bel exemple de gestion différenciée de la végétation dans une de nos 'emprises de lignes de transport.

Gestion différenciée de la végétation

La gestion différenciée de la végétation (GDV) consiste à moduler la fréquence de coupe en fonction des usages et des caractéristiques du terrain et, par conséquent, à laisser place à un espace vert plus naturel. Les végétaux peuvent ainsi atteindre une certaine hauteur, fleurir et attirer les pollinisateurs, la petite faune et favoriser l'ensemble de la biodiversité. Cela permet non seulement d'enrichir la diversité de la flore et de la faune, mais aussi d'augmenter la résistance des habitats à la sécheresse, tout en créant des paysages plus riches et variés. La GDV est une mesure favorable à la biodiversité, peu coûteuse et facile à mettre en œuvre.

En 2023, dans le cadre d'un projet pilote, le programme de gestion différenciée de la végétation dans nos emprises de lignes de transport a été testé dans trois sites ciblés : deux à Québec et un à Lévis. Il a officiellement été déployé en 2024. Depuis, cette mesure favorisant la biodiversité a permis de créer sur nos propriétés 55 hectares de prairies herbacées avantageuses pour les pollinisateurs, les oiseaux champêtres et la petite faune urbaine. L'objectif est d'avoir atteint 112 hectares au 1^{er} janvier 2028.

Recherche sur la biodiversité dans les réservoirs

L'objectif général de ce projet de recherche est de décrire et de mieux comprendre les effets de la gestion des réservoirs sur la biodiversité ainsi que les fonctions écosystémiques de ces derniers. Soutenus par Mitacs, un organisme canadien appuyant la recherche appliquée, et réalisé en collaboration avec l'Université du Québec en Outaouais (UQO), les travaux visent également à concevoir des indicateurs robustes qui permettront de caractériser l'empreinte environnementale de ces activités. Le projet apporte un soutien financier à trois doctorants et à deux personnes étudiant à la maîtrise et s'articule autour de deux grands thèmes. Le premier porte sur les barrages, la création de réservoirs et les changements écologiques qui en découlent à long terme. Le second thème s'intéresse aux changements subis par la biodiversité aquatique à différentes échelles : globale, régionale et locale.

Reboisement du site de l'ancien campement du lac Mirabelli, en collaboration avec la communauté crie

Un projet qui favorise la mise en place d'initiatives autochtones de restauration ou de protection de la biodiversité a été réalisé sur le site de notre ancien campement du lac Mirabelli, dans la région d'Eeyou Istchee Baie-James.

Des travaux de reboisement ont été menés à la suite de la réhabilitation environnementale de l'ancien campement. Une consultation auprès du maître de trappage cri a permis de déterminer les secteurs à reboiser de manière à ne pas nuire aux activités de chasse à l'oie dans les étangs adjacents. Le pin gris, une espèce bien adaptée au milieu et capable de coloniser rapidement les terrains perturbés, a été désigné par le maître de trappage comme l'espèce d'arbre à privilégier. Un suivi des taux de succès des plantations et de l'ensemencement est prévu en 2026.



Suivi de la plantation au lac Mirabelli. La photo du haut montre le site en 2024 et celle du bas, la progression en 2025.

Résultats des actions prioritaires dans le *Plan de développement durable* en matière de biodiversité

Action	Indicateur	Mesure de départ	Cible 2025	Résultat 2025
Déterminer le potentiel de conservation de nos propriétés dans le but de contribuer à l'atteinte des objectifs gouvernementaux en lien avec la conservation de la biodiversité (action 5 du Plan d'action en faveur de la biodiversité).	Nombre cumulatif d'hectares ciblés pour la conservation	Nouvel indicateur	75	79 ^a
Améliorer les habitats en intégrant des mesures additionnelles favorisant la biodiversité dans la réalisation de nos projets faisant l'objet d'une étude d'impact (action 1 du Plan d'action en faveur de la biodiversité).	Nombre cumulatif de mesures additionnelles intégrées aux projets	0 (2023)	6	5 ^a Deux projets soumis à l'article 31 de la <i>Loi sur la qualité de l'environnement</i> ont intégré des mesures additionnelles favorisant la biodiversité dans leurs processus de planification. Dans le cadre du projet de construction du poste Jean-Jacques-Archambault, une section d'emprise où une ligne a été démantelée sera valorisée grâce à l'aménagement de nouveaux habitats pour plusieurs groupes fauniques, et la qualité de l'emprise sera également améliorée pour son utilisation par l'humain. Lors de la remise en état des aires de travaux et des bancs d'emprunt après la construction de la ligne à 315 kV entre la centrale René-Lévesque et le poste aux Outardes, il y aura plantation ainsi qu'ensemencement d'arbustes et d'herbacées indigènes qui sont valorisées par les communautés autochtones.

a) Données vérifiées par le BNQ.

Résultats de l'année du *Plan d'action en faveur de la biodiversité*

Action	Libellé	Indicateur	Cible 2025	Résultat 2025
1	Mesures de biodiversité en projets Intégrer des mesures additionnelles d'amélioration ou de restauration visant à favoriser la biodiversité dans les projets.	Nombre de projets assujettis à l'article 31 de la <i>Loi sur la qualité de l'environnement</i> (LQE) intégrant des mesures additionnelles	6	5
2	Gestion de la végétation Adapter nos pratiques de gestion de la végétation en lien avec nos infrastructures et propriétés, afin d'en réduire les impacts et de protéger ou de favoriser la biodiversité.	Nombre d'hectares entretenus grâce à une gestion différenciée de la végétation	50	54
3	Emprises de transport Accompagner les municipalités dans la réalisation de projets favorisant la biodiversité dans les emprises de lignes de transport.	Nombre cumulatif d'hectares aménagés	50	28
4	Initiatives autochtones Favoriser la mise en place d'initiatives autochtones de restauration ou de protection dans les milieux touchés par nos activités.	Nombre d'initiatives autochtones de valorisation, de restauration ou de protection de la biodiversité intégrée	1	2
5	Potentiel de conservation de nos infrastructures Déterminer le potentiel de conservation de nos propriétés dans le but de contribuer à l'atteinte des objectifs gouvernementaux en lien avec la conservation de la biodiversité.	Nombre cumulatif d'hectares ciblés pour la conservation	75	79
6	Paramètres de compatibilité Élaborer une approche de compatibilité entre les infrastructures nécessaires à la transition énergétique et les statuts d'aires protégées ou d'autres mesures de conservation reconnues.	Taux d'avancement de l'établissement des paramètres de compatibilité entre les installations et activités d'Hydro-Québec et les différents statuts d'aires protégées et autres mesures de conservation reconnues	35	35
7	Acquisition de connaissances Poursuivre l'acquisition de connaissances sur la faune aquatique et les habitats en lien avec nos installations hydroélectriques pour favoriser la connectivité écologique et la biodiversité.	Taux d'avancement du programme de recherche sur la biodiversité dans les réservoirs	40	40
8	Connaissances Rassembler nos données sur la biodiversité afin de faciliter leur utilisation dans nos activités et nos projets et de contribuer au partage et à la diffusion des connaissances.	Pourcentage d'inventaires déposés dans le répertoire interne des données sur la biodiversité d'Hydro-Québec	50	83

Climat

Les changements climatiques ont déjà des effets sur nos infrastructures, nos activités et les collectivités que nous desservons. Notre réponse s'articule autour de trois axes complémentaires : accélérer la décarbonation de l'économie, décarboner nos activités et adapter nos activités et infrastructures aux aléas climatiques.

Dans cette perspective, Hydro-Québec mise sur l'efficacité énergétique, l'électrification et la réduction de la consommation. La croissance future passera par l'augmentation de la production d'énergie renouvelable, l'exploration de nouvelles technologies et la prise en compte de critères environnementaux et sociaux pour répondre à la demande de la clientèle et contribuer à la carboneutralité du Québec.

Nos réalisations de l'année

Réduction des émissions de GES

Nous poursuivons nos initiatives visant à réduire nos émissions de GES, dont l'objectif a été revu dans notre *Plan de développement durable 2024-2028* après l'abandon du projet de raccordement des Îles-de-la-Madeleine au réseau principal. Nos efforts se sont concentrés sur les volets suivants :

- **La réduction des émissions de GES à la centrale thermique de Cap-aux-Meules, aux Îles-de-la-Madeleine.** En effet, comme cette centrale constitue notre principale source d'émissions de GES, nous sommes actuellement à évaluer le meilleur projet pour diminuer celles-ci.
- **La conversion des réseaux autonomes alimentés aux énergies fossiles à des sources d'énergie renouvelable.** Ces conversions devront être conformes aux quatre orientations approuvées par la Régie de l'énergie, soit le maintien de la fiabilité d'approvisionnement, la réduction des coûts d'approvisionnement, la réduction des émissions de GES et l'acceptabilité sociale et environnementale.
- **La transformation de notre parc de véhicules.** Nous visons remplacer les véhicules à essence par des véhicules hybrides ou électriques lorsque c'est possible. En 2025, nous avons poursuivi l'électrification de notre flotte grâce à l'acquisition de véhicules HERB (hybrides, électriques rechargeables et biénergie)

et à l'installation de bornes de recharge. À la fin de l'année 2025, nous comptons 957 véhicules électriques branchables, 377 véhicules hybrides et 261 véhicules biénergie, pour un total de 1 595 véhicules HERB. Ceux-ci sont répartis dans 37 sites, comptant 1 138 bornes de recharge et 529 prises. Dans un contexte où l'approvisionnement en bornes et en véhicules devient plus complexe, nous travaillons actuellement à l'optimisation des investissements, en priorisant les sites ayant un impact important sur nos activités. Ainsi, nous visons atteindre notre cible de 63 sites électrifiés et de 1 838 véhicules HERB déployés à la fin de l'année 2026.

- **La réduction des émissions de GES liées à certains composants du réseau électrique.** En 2025, nous avons poursuivi nos efforts afin d'adopter les meilleures pratiques de détection et de réduction des émissions de SF₆ et de CF₄ et de concevoir et de mettre en œuvre des mesures d'atténuation pour diminuer ces émissions. En parallèle, nous poursuivons notre veille technologique en vue de trouver des solutions de recharge au SF₆ et d'accélérer leur utilisation dans nos équipements, lorsque possible.

Rappelons que la comptabilisation des émissions de GES d'Hydro-Québec repose, entre autres, sur des référentiels scientifiques et des normes internationales.

Adaptation aux changements climatiques

Nos efforts d'adaptation aux changements climatiques ont débuté il y a 25 ans, avec la cofondation du consortium [Ouranos](#). En 2025, nous avons poursuivi cette collaboration en ciblant les principaux enjeux liés aux interactions entre les aléas climatiques et les actifs et activités de l'entreprise.

Programme [Intelli-feu](#)

Inspiré du programme Intelli-feu de la SOPFEU, le programme d'Hydro-Québec vise à protéger les infrastructures critiques contre les incendies en zones périurbaines et nordiques.

Le programme repose sur la réduction des matières combustibles autour des 182 installations critiques de manière à limiter l'intensité et la propagation des feux de forêt. Trois approches sont appliquées selon le type de végétation :

- l'élimination (déboisement intégral) ;
- la réduction (coupe sélective) ;
- le remplacement (régénération des feuillus).

Ces interventions sur la végétation, qui sont adaptées à chaque site, doivent être menées régulièrement.

Atlas climatique

En vue d'une plus grande diversité d'usages, l'Atlas climatique s'est enrichi de 16 nouveaux indicateurs. Cet outil interne en contient désormais 40 qui facilitent la prise en compte des changements climatiques dans les activités de conception et d'exploitation des infrastructures électriques, et permet de visualiser les projections climatiques selon des indicateurs d'intérêt.

Projet ICARE

Dans un contexte climatique changeant, notre réseau de transport est susceptible de subir les répercussions d'épisodes de chaleur extrême : la dilatation thermique des conducteurs peut entraîner leur élongation et les rapprocher du sol, ce qui peut avoir des impacts sur les limites de transit du réseau de transport. Afin de mieux comprendre ce phénomène, d'en évaluer les impacts sur notre réseau et de gérer les risques associés, nous avons mis au point le projet ICARE.



Rencontre de travail dans le cadre du projet Décarbonation, aléas et sécurité énergétique (DASE) au Centre de recherche d'Hydro-Québec.

Les outils du projet ICARE mesurent en temps réel le lien entre la distance des lignes de transport par rapport au sol et la température des conducteurs. Des capteurs installés temporairement sur les lignes fournissent des données permettant d'estimer plus finement la capacité de transport du réseau.

D'autres types de technologies à l'étude permettraient de mesurer l'absorption du rayonnement solaire par les conducteurs ou d'optimiser leurs propriétés de surface grâce à un revêtement photonique.

Les données recueillies contribuent à déterminer la meilleure intervention : nivellement du terrain sous la ligne ou ajouts et remplacements de pylônes pour augmenter la distance entre les conducteurs et le sol. Le déploiement des outils en est à ses débuts en 2025 et nous comptons réaliser des mesures dans les prochaines années dans le cadre de plusieurs projets de rehaussement de lignes afin d'optimiser leurs coûts.

Guide de critères de conception climatiques et hydrologiques

Lorsque les ingénieurs et les ingénieures recommandent un critère de conception à leur organisation, ils et elles considèrent plusieurs facteurs, notamment la durée de vie de l'aménagement, les aléas climatiques, les conséquences d'un dépassement et les objectifs de performance du projet. Cette tâche, déjà complexe, est rendue encore plus difficile en raison des incertitudes liées aux changements climatiques.

Ce guide, que nous avons conçu pour répondre à ces besoins, propose une approche rigoureuse et structurée, comportant une dizaine d'étapes. Il vise à soutenir une prise de décisions éclairées en matière de critères de conception, tout en offrant une flexibilité suffisante pour s'adapter à une diversité de projets. Ce nouvel outil renforce ainsi nos capacités d'adaptation et la résilience de nos infrastructures face aux défis climatiques de demain.

Résultats des actions prioritaires dans le *Plan de développement durable* en matière de climat

Action	Indicateur	Mesure de départ	Cible 2025	Résultat 2025
Réduire l'intensité énergétique du transport des personnes et des marchandises en bonifiant l'offre d'alimentation électrique.	Nombre de connecteurs de recharge rapides déployés au Québec pour véhicules légers et lourds	897 (2023)	1 345	1 347 ^a La cible a été atteinte grâce à l'installation de 257 connecteurs de recharge rapide, dont 237 ont été mis en service. Tous les efforts nécessaires ont été déployés pour rattraper le retard de 2024.
Réduire les émissions directes de GES de nos bâtiments et de nos infrastructures.	Pourcentage (%) de réduction de tonnes d'équivalent CO ₂	362 820 t éq. CO ₂ (moyenne de la période 2015-2020)	-5	-11,3 Les initiatives de décarbonation déployées dans les réseaux autonomes d'Hydro-Québec ont contribué à l'atteinte de la cible de réduction des émissions. Ces efforts de conversion des centrales thermiques à des sources d'énergie renouvelable ont entraîné une diminution estimée à 16 200 t éq. CO ₂ . La réduction de nos émissions de GES en 2024 et en 2025 reflète également l'application d'une nouvelle méthode qui offre une quantification plus fidèle des émissions fugitives de SF ₆ et de CF ₄ associées aux équipements du réseau de transport. Une réévaluation rigoureuse de la méthode de calcul des émissions a mis en évidence une surestimation des émissions dans les déclarations annuelles antérieures à 2024, y compris la période de référence 2015-2020.
Convertir progressivement notre parc de véhicules en y remplaçant les véhicules à essence par des modèles à zéro ou à faible émission.	Pourcentage (%) d'électrification du parc de véhicules légers (HERB)	39 (2023)	50	53 ^a La cible d'électrification du parc de véhicules a été atteinte grâce à la mise en service durant l'année de nombreux véhicules hybrides, électriques, rechargeables ou biénergie utilisés dans le cadre de nos activités.

a) Données vérifiées par le BNQ.

Économie circulaire

Nous veillons à utiliser les ressources de manière responsable à toutes les étapes du cycle de vie d'un bien ou d'un service. En plus de fournir une énergie issue de sources renouvelables, nous optimisons la puissance générée afin de maximiser l'utilisation des infrastructures en place, tout en accélérant la maintenance. Nous visons aussi à mettre en œuvre des initiatives pour réduire l'usage de matières premières, pour utiliser l'énergie et les matériaux de manière efficace et durable et pour remettre ceux-ci en circulation en fin de vie.

Nos réalisations de l'année 2025

Développement d'une culture de la circularité dans les projets immobiliers et d'infrastructure

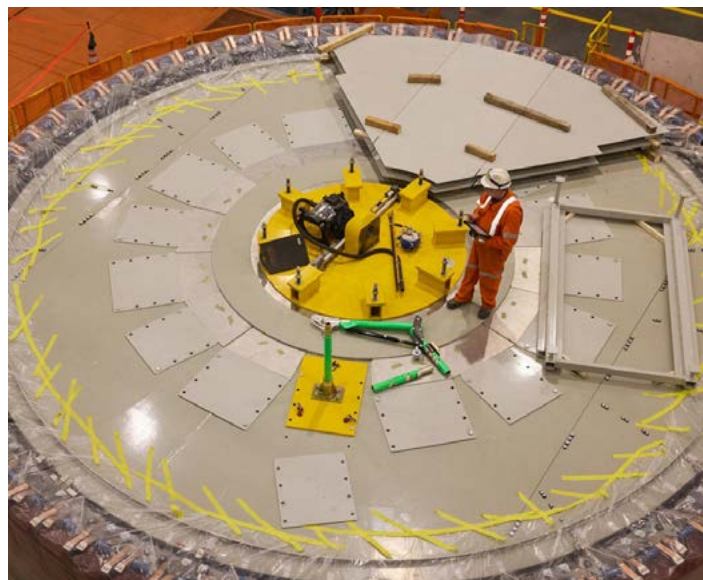
- En misant sur le partage et la transmission de savoirs auprès de nos équipes internes et de nos partenaires, nous nous sommes engagés à intégrer la circularité dans la réfection de nos bâtiments, notamment les bâtiments administratifs de Saint-Jérôme et de Blainville ainsi que l'édifice Jean-Lesage, à Montréal.
- Nos actions comprennent la sensibilisation et la formation de notre personnel et de nos collaborateurs et collaboratrices externes aux pratiques de circularité dans les projets de construction et de réfection : écoconception, déconstruction, réemploi et approvisionnement responsable.
- Nous augmentons le nombre d'initiatives de circularité visant des résidus de construction, de rénovation ou de démolition (CRD). Toutes sont transposables dans l'ensemble de nos chantiers.

Mise en place d'une gestion optimisée et intégrée des matières

- Nous avons instauré une gouvernance transversale visant à assurer une gestion optimale des matières dangereuses tout au long de leur cycle de vie utile.
- Nous avons réalisé une étude qualitative qui a brossé le portrait de nos ressources matérielles et matières résiduelles, pendant leur utilisation jusqu'à leur fin de vie. Cette étude recense les programmes de récupération et les processus de gestion en cours ainsi que les initiatives de réduction à la source, de réutilisation ou de récupération en place dans l'entreprise et propose des pistes d'amélioration.
- Ce travail constitue la base de l'élaboration du premier plan d'action de gestion des matières résiduelles à Hydro-Québec.

Contribution aux orientations gouvernementales en économie circulaire

- Nous répondons à la [Feuille de route gouvernementale en économie circulaire 2024-2028](#), qui mobilise l'ensemble des leviers gouvernementaux et vise à faire du Québec un pôle d'innovation et d'excellence en matière d'économie circulaire.
- En 2025, lors de l'élaboration du deuxième plan de mise en œuvre (2026-2028), nous avons proposé des actions en lien avec les mesures qui nous ciblaient et qui touchent notamment l'écoconception des matériaux et des infrastructures, l'acquisition de connaissances appliquées aux minéraux critiques et stratégiques, la promotion de l'efficacité énergétique ainsi que la circularisation des filières éolienne et solaire.



Des travaux de remplacement des groupes turbine-alternateur à la centrale de Carillon permettront d'augmenter la production pour les décennies à venir.

Optimisation et prolongation de la durée de vie des infrastructures

- Nous nous sommes engagés à optimiser la puissance générée par nos groupes turbine-alternateur afin de maximiser l'utilisation des infrastructures en place.
- Nous avons, en parallèle, augmenté nos activités de maintenance afin de prolonger la durée de vie utile de nos équipements et actifs.

Innovation en matière de réemploi et de reconditionnement

- Nous avons mis sur pied, avec des partenaires externes, un projet pilote novateur de reconditionnement. Cette stratégie permet de prolonger la durée de vie des biens, de les remettre à niveau avec une garantie équivalente au neuf, ce qui contribue ainsi à éviter le gaspillage de ressources.

- Cette initiative, exemplaire en matière d'économie circulaire, permet de réduire de façon importante les émissions de GES qui auraient été générées par l'achat de nouveaux mobiliers en plus faire réaliser des économies. Par exemple, pour 600 fauteuils réusinés, les économies réalisées sont de l'ordre de 20 % par rapport à l'achat de fauteuils neufs et 75 tonnes d'équivalent CO₂ sont évitées. Un nouveau volet du projet pilote est en cours : cette fois, il se consacre aux postes de travail.
- En complémentarité de nos partenariats de longue date, nous avons établi de nouvelles collaborations externes avec des organismes d'économie sociale et des partenaires du milieu afin de favoriser le réemploi et le reconditionnement de biens ainsi que le don et la revente d'équipements, de matériaux et de mobiliers issus de nos activités.

Résultats des actions priorisées dans le *Plan de développement durable* en matière d'économie circulaire

Action	Indicateur	Mesure de départ	Cible 2025	Résultat 2025
Optimiser la puissance générée des groupes turbine-alternateur afin de maximiser l'utilisation des infrastructures en place, tout en accélérant la maintenance.	Ajout cumulatif de puissance (MW) au bilan	Nouvel indicateur	10	17
Augmenter le nombre d'initiatives de circularité visant des résidus de construction, de rénovation ou de démolition (CRD) transposables à nos différents types de chantiers.	Nombre cumulatif de nouvelles initiatives	0 (2023)	3	3 Deux nouvelles initiatives ont été réalisées au cours de l'année, et des apprentissages seront transposables à d'autres chantiers de réfection de nos bâtiments. Dans le cadre d'un projet de réfection à Saint-Jérôme, 90 % des portes intérieures et des cloisons vitrées ont été réemployées. De plus, une partie des carreaux de plafond retirés de cet établissement, soit 12 palettes de 85 carreaux, ont été réutilisés pour la réfection du 2000, rue Crémazie à Montréal.

Gestion des pollutions diverses

Nos activités touchent la majorité des écosystèmes québécois et, malgré toutes les précautions prises pour protéger ceux-ci, certaines présentent des risques résiduels de contamination. Nous demeurons à l'avant-garde des meilleures pratiques environnementales et gérons de manière responsable les risques environnementaux inhérents à nos activités et à nos actifs.

Nos réalisations de l'année

Maintien d'un cadre environnemental rigoureux

- En 2025, l'entreprise a maintenu sa certification ISO 14001, en vigueur depuis la fin des années 1990, attestant de la conformité de son système de gestion environnementale aux exigences de la norme.
- Ce système constitue un cadre de gestion structuré, soutenu par la direction, qui permet l'établissement et l'évaluation des aspects environnementaux, la gestion des obligations de conformité applicables et l'intégration des considérations environnementales dans la planification des projets et activités. Il encadre la maîtrise opérationnelle des activités, prévoit des mécanismes de surveillance et d'évaluation de la performance environnementale ainsi que la gestion des écarts, le tout appuyé par la formation du personnel, dans une perspective d'amélioration continue.

Gestion des répercussions environnementales de nos projets et de nos activités

- En 2025, nous avons poursuivi l'évaluation environnementale préalable de nos projets et activités présentant un impact environnemental potentiel. Ces évaluations permettent de localiser les milieux sensibles, d'éviter ou d'atténuer les impacts sur le milieu d'accueil (naturel et humain), d'intégrer des mesures d'atténuation et de compensation lorsque requis, de favoriser l'acceptabilité sociale et de contribuer à la maîtrise des risques environnementaux dès la conception des projets.
- Nous avons aussi amorcé un important projet de modernisation de nos actifs avec le lancement de deux années de travaux préparatoires à la centrale de la Trenché. Ces travaux ont notamment compris le suivi de l'effluent du nouveau séparateur de la centrale.

Prévention et gestion des rejets accidentels d'huile

- Depuis plusieurs années, nous nous affairons à mettre au point différentes mesures d'atténuation afin de diminuer la probabilité de rejets accidentels d'huile de nos appareils.
- Ces mesures comprennent la révision des critères de fabrication d'appareillages, le renforcement des mesures de contrôle et d'intervention en cas de rejet accidentel dans les postes ainsi que l'amélioration des connaissances acquises en matière de séparation des gouttelettes d'huile des séparateurs gravitaires.
- Depuis 2022, de nouveaux processus décisionnels encadrent en amont l'installation d'un système de récupération des eaux huileuses pour mieux gérer les risques de rejets de contaminants dans l'environnement lors du transport. En nous basant sur ces processus décisionnels, nous avons notamment installé un système de récupération d'huile (SDR) au poste de Farnham en 2025.

Réduction des risques de contamination

- Nous avons renforcé nos mesures de prévention afin de protéger les milieux hydriques autour de nos installations.
- Nous avons poursuivi l'installation de systèmes de récupération d'huile isolante sous les nouveaux équipements à gros volume d'huile, lorsque possible. La majorité de ces installations comprennent des bassins de rétention reliés à des séparateurs gravitaires eau-huile, réduisant ainsi les risques de contamination.



Joanie Perreault, technicienne – Chimie, laboratoire et radioprotection, s'apprête à analyser des échantillons d'huile qui proviennent d'un poste de transport d'électricité.

Gestion du bruit

- En 2025, nous avons continué à réduire la pollution sonore dans les milieux sensibles, notamment les quartiers résidentiels. Nous avons privilégié l'installation d'équipements à bruit réduit lors de la construction de nouveaux postes et du remplacement d'appareils en fin de vie. Lorsque la réduction à la source n'était pas suffisante, nous avons mis en place des mesures d'atténuation, telles que des écrans acoustiques, afin de limiter les nuisances pour les collectivités avoisinantes.
- Concrètement, nous avons optimisé la gestion du bruit dans trois postes :
 - poste de Saint-Michel : intégration d'appareils à bruit réduit ;
 - poste Hertel et poste des Appalaches : ajout d'enceintes acoustiques autour des transformateurs associés aux groupes convertisseurs.

Société

Ressources humaines

Nos équipes jouent un rôle déterminant dans la réussite de la transition énergétique. Nous travaillons à demeurer un employeur de choix pour attirer et retenir les talents. Nous misons sur un milieu de travail sécuritaire, diversifié et inclusif.

Nos réalisations de l'année

Renforcement de l'acquisition de talents

- Nous avons intensifié nos actions pour assurer la disponibilité des talents essentiels, particulièrement dans les métiers spécialisés et techniques nécessaires à la réalisation de nos priorités stratégiques.
- Nous avons réalisé plus de 120 activités de promotion et diffusé 9 nouvelles capsules vidéo sur nos réseaux sociaux afin de faire connaître les carrières que nous offrons et de soutenir le recrutement.
- Nous avons également consolidé nos partenariats avec les milieux de l'enseignement et de l'emploi.

Nous accueillons de nombreux stagiaires et, depuis quelques années, nous soulignons leur contribution enthousiaste lors d'un gala en leur honneur.



Développement de la relève et engagement de la main-d'œuvre

- L'accueil et la formation de la relève demeurent une priorité, notamment grâce au déploiement du Centre d'excellence des stagiaires. Notre entreprise a accueilli 289 stagiaires universitaires, auxquels se sont ajoutés 11 stagiaires de l'Institut en génie de l'énergie électrique (IGEE) ainsi que 112 stagiaires collégiaux. Ces stages permettent d'assurer une transmission de connaissances efficace et une exposition concrète aux défis du secteur.
- Cette initiative a contribué à une amélioration de 17 % du taux de conversion des stagiaires en membres du personnel.
- Une nouvelle entente signée avec le ministère de l'Éducation prévoit un investissement de l'entreprise pouvant atteindre 100 M\$ sur 3 ans pour soutenir et améliorer la formation de la main-d'œuvre (monteurs et monteuses de lignes ainsi qu'électriciens et électriciennes) nécessaire à la mise en œuvre du *Plan d'action 2035*.
- L'École de technologie supérieure (ETS) s'est également engagée à créer une nouvelle concentration en génie électrique, renforçant l'expertise en génie civil orienté vers les systèmes électriques et énergétiques.

Apprentissage continu et développement des compétences

- Notre entreprise a consacré 3 % de sa masse salariale au développement des compétences, ce qui démontre notre engagement constant à soutenir l'apprentissage continu et la mise à jour des expertises essentielles à notre mission.
- Au total, 15 630 membres du personnel ont participé à une activité de formation admissible en vertu de la *Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main d'œuvre* (aussi connue sous le nom de la loi du 1 %).

Inclusion et évolution des programmes d'intégration

- Depuis 2017, le Programme d'intégration de nouveaux arrivants et arrivantes au Québec (PINA) a été un levier puissant pour bâtir une entreprise plus inclusive. Il a contribué à offrir à des candidates et candidats qualifiés dans leur domaine une première expérience de travail au Québec, tout en permettant à nos équipes de profiter de leur expertise. Pendant 30 semaines, ces personnes bénéficiaient d'un accompagnement, allant de l'accueil à l'amélioration linguistique (au besoin) ainsi qu'au développement de leur réseau professionnel. En 2025, ce programme a atteint ses objectifs et laisse place à une nouvelle étape dans l'intégration et la diversification de la main-d'œuvre. Il aura permis l'embauche de 255 personnes pendant ses 8 années d'application.

Affirmation du leadership en santé et sécurité du travail

- En 2025, trois rencontres du comité de leadership collaboratif en santé et sécurité du travail (SST) se sont tenues : en avril, mai et en novembre.
- Notre entreprise a mené une campagne de sensibilisation sur les risques psychosociaux, comme le harcèlement, la violence et les événements traumatiques. Nous avons informé notre personnel, fait la promotion des ressources offertes et encouragé le dialogue dans les milieux de travail.
- Nous avons aussi offert des formations en santé psychologique à nos gestionnaires ainsi qu'à nos conseillers et conseillères de proximité. Les pénalités liées à des non-conformités en SST ont totalisé 21 198 \$ en 2025.

Gestion sécuritaire des matières dangereuses

- Soucieux de l'environnement de travail de notre personnel, nous avons franchi une étape importante dans notre projet d'entreposage standardisé des matières dangereuses en achevant la mise à niveau de 138 sites et de 3 300 locaux de l'entreprise.
- Plus de 14 300 matières dangereuses ont été répertoriées, catégorisées par niveau de risque. Un nouveau processus d'acquisition a été déployé et permet une gestion des risques en amont de l'achat de ces produits.
- Notre leadership en santé, sécurité et environnement a été reconnu en mai 2026 : notre Programme de gestion des matières dangereuses a remporté le [grand prix CNESST dans la catégorie Proaction](#).

Maintien d'un milieu de travail sain

- En 2025, 177 signalements en lien avec le maintien d'un milieu de travail sain ont été faits. L'analyse de ces signalements met en lumière les principales sources de tension vécues par notre personnel :
 - 37 % concernaient une mésentente avec un ou une gestionnaire ;
 - 22 % portaient sur des situations d'incivilité ;
 - 16 % étaient liés au climat d'équipe ;
 - 15 % avaient trait à des conflits interpersonnels ;
 - 5 % touchaient à des situations de discrimination.
- Ces données montrent que les mécanismes de signalement et les activités de sensibilisation mises en place contribuent à renforcer la transparence, la prévention et l'amélioration continue du climat organisationnel.
- Nous maintenons un processus transparent de gestion des plaintes en SST. En 2025 :
 - 42 plaintes ont été reçues ;
 - 7 ont fait l'objet d'une enquête ;
 - 3 ont été jugées fondées.
- En 2025, 90,7 % de l'ensemble de notre personnel a suivi une formation portant sur la discrimination et le harcèlement. Cette hausse importante découle notamment de la mise en place, cette année, d'une formation obligatoire sur le harcèlement au travail, devenue un volet incontournable des pratiques de prévention.

Poursuite des efforts en matière d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI)

- Nous poursuivons nos efforts pour bâtir un environnement de travail représentatif de la société.
- Les femmes comptent pour 27,7 % de l'ensemble du personnel, et les hommes, 72,3 %.
- En matière de diversité, les données révèlent que la composition des effectifs est la suivante :
 - 1,7 % sont issus des Premières Nations et de la Nation inuite ;
 - 2,3 % sont issus de minorités ethniques ;
 - 9,2 % sont issus des minorités visibles ;
 - 1,1 % sont en situation de handicap.
- Les efforts d'embauche contribuent grandement à l'enrichissement de cette diversité. Sur l'ensemble des embauches externes en 2025 :
 - 482 sont des femmes ;
 - 32 sont des personnes autochtones ;
 - 22 sont issues de minorités ethniques ;
 - 114 sont issues de minorités visibles ;
 - 4 sont des personnes en situation de handicap.
- Ainsi, 36,7 % des nouvelles embauches externes, soit 1 617 individus (excluant les stagiaires), sont des personnes issues de groupes sous-représentés au sens de la *Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans les organismes publics*, illustrant nos progrès concrets en matière d'inclusion et de représentativité.
- La formation continue demeure un pilier central de la stratégie en EDI.

Résultats des actions priorisées dans le *Plan de développement durable* en matière de ressources humaines

Action	Indicateur	Mesure de départ	Cible 2025	Résultat 2025
Améliorer la sécurité en milieu de travail en nous outillant de manière à réduire les risques d'accident.	Taux de fréquence des accidents du travail avec décès et perte de temps par 200 000 heures travaillées à Hydro-Québec	1,17 (2023)	1,08	1,3 ^a Aucun décès n'a été recensé en 2025 et il y a eu diminution du nombre d'événements graves. Les pertes de temps liées aux troubles musculosquelettiques, aux chutes de plain-pied et aux lésions psychologiques sont supérieures par rapport à l'année précédente.
Accroître la part du transport actif, collectif ou autre du personnel par rapport au voiturage en solo.	Pourcentage (%) des modes de transport autres que le voiturage en solo	50 (2024)	50	50,72 Le résultat correspond aux données d'un sondage annuel réalisé auprès des membres du personnel qui travaillent dans les bâtiments d'Hydro-Québec occupés par plus de 150 personnes : 6 250 répondants et répondantes ont rempli le sondage, soit un taux de participation de plus de 35 %.

a) Données vérifiées par le BNQ.

Collectivités durables

Dans un contexte de transition énergétique, la collaboration avec les collectivités est au cœur de nos engagements. En agissant en voisin responsable, nous contribuons à améliorer la vie et le bien-être de la population québécoise.

Nos réalisations de l'année

Recherche de l'acceptabilité sociale

- En 2025, nos équipes Relations avec le milieu ont rencontré les représentants et représentantes de 472 municipalités dans les 17 régions administratives du Québec, consolidant nos liens avec les collectivités et approfondissant la compréhension de leurs besoins.
- Dans le cadre de nos projets, nous avons participé à plus de 700 rencontres externes, dont une trentaine d'activités de type portes ouvertes, ainsi qu'à 10 démarches liées au BAPE (Bureau d'audiences publiques sur l'environnement).
- L'année a également été marquée par la signature d'une entente de principe avec l'Union des producteurs agricoles (UPA) en vue du renouvellement de l'entente cadre sur le passage des lignes de transport en milieux agricole et forestier.
- Au total, en 2025, nos équipes ont réalisé plus de 17 000 communications avec nos parties prenantes, ce qui témoigne de l'ampleur et de la diversité de nos interactions sur le territoire.

Octroi de dons et commandites

- En 2025, nous avons octroyé 20,6 M\$ en dons et commandites dans les 17 régions du Québec ; 20 % de ce montant touchaient plusieurs régions administratives à la fois. Plus de la moitié des contributions relevaient du volet Vitalité des régions et 76 % ont soutenu des activités culturelles.
- L'année a aussi été marquée par une mise à jour de la *Directive d'engagement social* : l'enjeu auparavant nommé « Gaz à effet de serre » est devenu « Lutte contre les changements climatiques au Québec ». Cette modification nous permet de soutenir des initiatives qui incluent la sensibilisation à la biodiversité. L'enjeu « Développement des affaires » a également été renommé « Rayonnement du Québec et de l'entreprise et de ses objectifs d'affaires » afin de mieux refléter sa réelle portée.

Application du Programme de mise en valeur intégrée (PMVI)

- Depuis 1985, le PMVI soutient l'amélioration du cadre de vie des collectivités touchées par de nouvelles lignes ou de nouveaux postes de transport d'électricité.
- En 2025, une somme de 4,2 M\$ a été engagée pour soutenir 35 initiatives PMVI, dont deux principales :
 - New England Clean Energy Connect (NECEC) – Exportation d'énergie vers la Nouvelle-Angleterre : 2 490 165 \$;
 - Poste des Irlandais – Renforcement du réseau métropolitain : 820 560 \$.

Conservation du territoire et du paysage

- En 2025, nous avons conclu deux ententes cadres avec la Fédération québécoise des municipalités (FQM) et l'Union des municipalités du Québec (UMQ) visant les projets municipaux favorisant la biodiversité dans les emprises.
- Nous avons aussi mené des actions de sensibilisation auprès des villégiateurs et villégiatrices et soutenu des initiatives locales de verdissement, tout en assurant un suivi rigoureux des ententes liées à la gestion des niveaux d'eau et des terrains sous notre responsabilité.
- Nous avons eu recours à de nouveaux outils d'analyse des impacts visuels afin de mieux évaluer la visibilité et l'intégration des équipements dans le paysage. Appuyée par une [vidéo de sensibilisation](#) diffusée sur notre chaîne YouTube, l'initiative démontre que l'analyse du paysage constitue un levier essentiel pour la protection de l'environnement et l'acceptabilité sociale des projets.
- Nous avons conclu une entente avec la Chaire en paysage et environnement de l'Université de Montréal et le gouvernement du Québec. Par notre engagement, nous soutenons la formation de la relève et nous contribuons au développement et à la diffusion des connaissances sur le paysage québécois en vue d'une planification plus harmonieuse de nos projets.

Protection et mise en valeur du patrimoine culturel

- En 2025, nos spécialistes ont poursuivi activement notre mission d'identification, de protection et de mise en valeur du patrimoine bâti, technologique, archéologique, documentaire et immatériel. Soutenues par des encadrements légaux et internes, ces actions ont permis de bonifier l'inventaire des éléments d'intérêt, d'améliorer leur protection et d'accroître leur visibilité auprès du public.
- Les actions de protection consistent essentiellement en 75 avis ou recommandations patrimoniales, la création d'un réseau de spécialistes affectés au projet de poste Berri-2, à Montréal, sur le site de l'ancien Institut des Sœurs de Miséricorde, et la numérisation de près de 6 000 photographies anciennes.
- Plus de 400 activités en archéologie, comprenant avis, études de potentiel, inventaires et études, ont été réalisées sur des sites de projets. Les interventions archéologiques menées sur le site patrimonial du Vieux-Terrebonne ont permis de découvrir quatre nouveaux sites d'intérêt et d'en étendre un cinquième.
- La mise en valeur du patrimoine a été marquée par le centenaire de la centrale de la Chute-Hemmings, à Drummondville, le renouvellement d'expositions à la centrale de Beauharnois et à la centrale des Rapides-Farmer, à Gatineau, ainsi que par une visibilité accrue des contenus patrimoniaux sur les réseaux sociaux, pour un total de 1,46 million de vues.
- En parallèle, la Collection historique d'Hydro-Québec a atteint 4 778 objets à la suite des acquisitions, dons ou autres transactions effectuées en 2025. Le Centre d'archives a répondu à 435 demandes de recherche et délivré 41 licences d'utilisation.

Renforcement de la sécurité du public

- Nous avons poursuivi notre collaboration avec les intervenantes et intervenants locaux et les gouvernements pour harmoniser les plans et mesures d'urgence. En 2025, 14 sommaires des plans de mesures d'urgence (SPMU) et 50 sommaires des plans de gestion des eaux retenues (SPGER) ont été transmis à plusieurs municipalités, et une tournée d'information a permis de présenter les protocoles d'intervention.
- Les pannes et situations d'urgence, dont deux ayant impliqué un Plan d'urgence de rétablissement du service (PURS) majeur, ont entraîné près de 850 communications auprès de nombreuses parties prenantes. De ce total, 536 provenaient de municipalités ou de députés et députées, et 214, des médias.
- En juin 2025, nous avons renouvelé notre campagne de sensibilisation auprès du public et des travailleuses et travailleurs spécialisés qui réalisent des interventions sur nos réseaux ou à proximité pour le compte d'organisations externes à Hydro-Québec. Elle mettait l'accent sur deux thèmes clés : les risques électriques et les risques de noyade près des barrages. Étant donné le niveau de risque associé aux interventions de cette main-d'œuvre, le renouvellement de la campagne s'imposait.
- En 2025, parmi ces travailleurs et travailleuses, nous avons recensé :
 - six accidents d'électrification et trois décès par électrocution sur notre réseau principal ;
 - deux accidents d'électrification et un décès par électrocution sur notre réseau de distribution.

Résultats des actions priorisées dans le *Plan de développement durable* en matière de collectivités durables

Action	Indicateur	Mesure de départ	Cible 2025	Résultat 2025
Accompagner les municipalités dans la réalisation de projets favorisant la biodiversité dans les emprises de lignes de transport.	Nombre cumulatif d'hectares aménagés (ha)	10,2 (2023)	60	28,4 ^a En 2025, des aménagements favorisant la biodiversité ont été réalisés avec trois municipalités. Une analyse de sites à fort potentiel est en cours pour nous permettre d'agir de manière proactive en 2026. Un nouveau programme de verdissement visant à favoriser des initiatives locales en partenariat avec les municipalités et les communautés autochtones a été lancé cette année.

a) Données vérifiées par le BNQ.

Relations avec les Premières Nations et les Inuit

La transition énergétique représente un défi collectif. Nous sommes déterminés à le relever en partenariat avec les Premières Nations et les Inuit, dans un esprit de réconciliation fondé sur la confiance, l'écoute et le respect mutuel.

Nos réalisations de l'année

L'année 2025 marque un passage net à l'action. Nous avons concrètement mis en œuvre 28 initiatives de la [Stratégie de réconciliation économique et de renforcement des relations avec les Premières Nations et les Inuit](#), dont celles portant sur les priorités suivantes :

- Établir des partenariats avec les Premières Nations et les Inuit pour les projets de construction de nouvelles installations d'envergure.
- Diversifier les créneaux et engager des dépenses de 1,5 G\$ en biens et services auprès d'entreprises autochtones entre 2025 et 2029.
- Favoriser la participation accrue des Premières Nations et des Inuit à nos projets et à nos activités d'exploitation ainsi qu'à nos études et suivis environnementaux.
- Soutenir la création de programmes d'études et de formation destinés aux Autochtones.

Toutes ces actions nous permettent aussi de poursuivre nos efforts liés à notre statut de partenaire accrédité Or en relations avec les Autochtones (PAIR) du Conseil canadien pour les entreprises autochtones (CCEA).

Poursuite de notre stratégie de partenariat dans le secteur éolien

Nous poursuivons notre stratégie de développement éolien, axée sur la réalisation de projets à grande échelle dans des zones ciblées en collaboration avec les Premières Nations et les municipalités.

Dans un esprit de collaboration constructive, nous avons produit une carte qui présente le potentiel d'intégration de l'énergie éolienne dans notre réseau de transport afin d'aider les promoteurs de projets éoliens à bien préparer leurs propositions pour des projets visant une mise en service des installations entre 2031 et 2035.

En 2025, nous avons conclu deux nouvelles ententes qui, ensemble, totalisent un potentiel éolien de 7 500 MW, portant à 12 500 MW le potentiel éolien ciblé à ce jour sur le territoire québécois :

- Dans la zone Gespe'gewa'gi, qui couvre la Gaspésie et l'Est du Bas-Saint-Laurent, nous avons conclu un partenariat visant le développement d'un potentiel éolien de 6 000 MW avec la Mi'gma'wei Mawiyomi Business Corporation et l'Alliance de l'énergie de l'Est, qui regroupe la Première Nation Wolastoqiyik Wamspekek et 209 collectivités.
- Dans le Bas-Saint-Laurent, sur les territoires des MRC de Montmagny, de L'Islet, de Kamouraska, de Témiscouata et de Rivière-du-Loup, une entente visant le développement d'un potentiel éolien de 1 500 MW a été conclue dans la zone Wetsok, dont le nom signifie « dans la direction du vent » en wolastoqey.

Ces ententes s'ajoutent à celles signées en 2024 pour le développement éolien dans trois autres zones prometteuses : Chamouchouane et Nutinamu-Chauvin, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, ainsi que Wocawson, dans le Bas-Saint-Laurent. Ensemble, ces zones représentent un potentiel éolien totalisant environ 5 000 MW.

En 2025, nous y avons franchi une étape importante en réalisant les études de préfaisabilité, ce qui nous permet de lancer les activités de planification, comme les relevés sur le terrain, les consultations du public et les démarches réglementaires.



Branchement résidentiel dans la communauté de Kitcisakikt en décembre 2025.

Résultats des actions priorisées dans le *Plan de développement durable* en matière de relations avec les Premières Nations et les Inuit

Action	Indicateur	Mesure de départ	Cible 2025	Résultat 2025
Obtenir le niveau Or du Programme d'Accréditation de partenariat en relations avec les Autochtones du Conseil canadien pour les entreprises autochtones.	Niveau de certification	Niveau Argent (2023)	Niveau Or	Niveau Or Le maintien de la certification Or en 2025 témoigne du travail accompli par Hydro-Québec en matière de : <ul style="list-style-type: none"> • relations avec les communautés autochtones ; • retombées économiques ; • formation des Autochtones et de main-d'œuvre autochtone.
Soutenir l'entrepreneuriat féminin autochtone.	Nombre annuel d'accompagnements personnalisés auprès de femmes entrepreneures autochtones	424 (2023)	1 040	660 ^{a)} En 2025, malgré le plus grand nombre de dossiers ouverts, le nombre d'accompagnements est moins élevé que prévu en raison de l'efficacité accrue des équipes, de la nature des projets et de la variabilité des besoins des participantes. La méthode de calcul sera révisée en 2026.

a) Données vérifiées par le BNQ.

Consommation responsable

À l'ère de la transition énergétique, l'électricité issue de sources d'énergie renouvelable devient une ressource à consommer mieux et moins. Nous nous engageons à outiller nos clientèles pour qu'elles réduisent leur consommation et contribuent à l'autonomie énergétique du Québec.

Bilan des réalisations de l'année

Investissement dans les programmes d'efficacité énergétique

- L'efficacité énergétique constituant la solution la plus rapide et la plus économique pour répondre aux besoins futurs, nous avons franchi un cap important en 2025 en lançant notre stratégie la plus ambitieuse à ce jour : [Mieux consommer ensemble – Trajectoire en efficacité énergétique](#). D'ici 2035, nous prévoyons ainsi des investissements de 10 G\$ qui permettront d'économiser 21 térawattheures (TWh). En 2025, nous avons investi plus 1 G\$ dans les programmes d'efficacité énergétique.
- En 2025, la participation de la clientèle résidentielle à nos nombreux programmes d'efficacité énergétique a permis de faire progresser les économies d'énergie de plus de 63 % par rapport à 2024. Parmi les mesures déployées, on compte l'installation de 320 000 thermostats intelligents et de 144 000 thermopompes dans des résidences.
- Environ 470 000 foyers ont contribué à une consommation responsable lors des événements de pointe hivernale grâce aux offres tarifaires et aux outils de gestion automatisée. La clientèle résidentielle a réduit sa consommation d'environ 700 MW en moyenne par événement de pointe à l'hiver 2025-2026, soit l'équivalent de 100 000 maisons chauffées.
- La clientèle commerciale, d'affaires et industrielle participent également activement aux programmes d'efficacité énergétique, notamment lors des événements de pointe. En 2025, elles ont déplacé environ 1 900 MW par événement de pointe, soit l'équivalent de la consommation moyenne de 250 000 maisons.
- Hydro-Québec participe aussi à l'effort collectif dans le cadre de l'option de gestion de la demande de puissance (GDP) : au cours des 5 dernières années, le nombre de ses bâtiments mettant des mesures en œuvre est passé de 31 à 172.

Clientèle résidentielle

Nombre de foyers profitant de nos offres tarifaires et de l'installation de thermostats intelligents

470 000

Déplacement de la consommation lors d'événements de pointe

700 MW

Nombre de maisons cumulant cette consommation en moyenne

100 000

Julie Marchand-Lamer, conseillère – communication marketing, et ses collègues vont à la rencontre du public afin de faire connaître nos programmes en efficacité énergétique.



Lancement et poursuite d'initiatives

Alliance des bâtiments exemplaires

En 2025, nous avons créé l'Alliance des bâtiments exemplaires qui rassemble les gestionnaires de 25 grands bâtiments à vocation commerciale ou institutionnelle autour d'un engagement commun : adopter des pratiques exemplaires en matière de consommation d'énergie. Pour cela, chaque membre doit :

- élaborer un plan d'économie d'énergie sur trois ans ;
- installer des équipements performants ;
- optimiser et entretenir les systèmes électromécaniques ;
- participer à l'option de gestion de la demande de puissance (GDP).

Les mesures mises en place, comme réduire l'éclairage, le chauffage et la climatisation lorsque les espaces sont inoccupés, peuvent générer jusqu'à 20 % d'économies sur la facture d'électricité. Ce n'est qu'un début : nous visons à rassembler plus de 500 membres d'ici 2028.

Programme LogisVert (clientèle résidentielle)

Lancé en 2024, le programme LogisVert soutient l'achat d'appareils performants, comme les thermopompes, qui sont jusqu'à trois fois plus efficaces que les plinthes électriques pour le chauffage et contribuent à garder la fraîcheur dans les maisons en été. En hiver, les économies peuvent atteindre 40 % des coûts de chauffage. En 2025, 148 687 thermopompes ont fait l'objet d'une aide financière, soit une hausse de 97 % par rapport à 2024.

Programme Solutions efficaces (clientèle d'affaires et industrielle)

Le programme Solutions efficaces a connu une forte croissance en 2025 : 10 228 projets ont été menés à bien, contre 6 842 en 2024. Pour mieux répondre aux besoins du marché, nous avons bonifié les appuis financiers, notamment pour l'achat de thermopompes et de systèmes de récupération de la chaleur.

Thermostats intelligents à 0 \$ (clientèle résidentielle)

Ce programme d'accès à des thermostats intelligents offre à la clientèle résidentielle l'occasion d'obtenir gratuitement des appareils qui permettent d'économiser jusqu'à 20 % de la facture d'électricité en hiver : ces appareils ajustent automatiquement la température, en particulier pendant les événements de pointe. À la fin de 2025, 101 378 foyers utilisaient des thermostats intelligents connectés. C'est deux fois plus de ménages connectés qu'au début de l'année.

Accompagnement des entreprises industrielles en efficacité énergétique

Pour aider nos clients de grande puissance du secteur industriel (180 papeteries, alumineries, minières et autres) à réduire leur consommation d'énergie, nous leur offrons désormais un accompagnement personnalisé en efficacité énergétique. En 2025, plus de 20 d'entre eux ont entamé une démarche structurée autour de deux volets : une analyse énergétique approfondie et l'implantation d'un système de gestion de l'énergie inspiré de la norme ISO 50001.

Afin de soutenir leurs efforts, nous avons bonifié nos subventions pour couvrir, dans certains cas, jusqu'à 100 % des coûts d'analyse et d'implantation du système de gestion de l'énergie. Nous les aidons ainsi à réduire leur facture d'électricité tout en maintenant leur compétitivité.

Projet pilote visant à aider la clientèle à revenu modeste

Nous avons installé sans frais des thermostats intelligents dans plus de 700 logements afin d'aider la clientèle à revenu modeste.

Option de gestion de la demande de puissance

En encourageant les entreprises à consommer de façon plus sobre et mieux adaptée aux capacités du réseau, l'option de gestion de la demande de puissance (GDP) constitue un levier clé de la consommation responsable. Elle permet de réduire la demande lors des événements de pointe, de limiter la pression sur les infrastructures et de maximiser la valeur de l'électricité de sources renouvelables.

Près de 5 700 entreprises et organisations sont inscrites aux différentes options tarifaires, dont la GDP. Cette participation montre que la clientèle d'affaires adopte des comportements énergétiques plus responsables, sans compromettre son confort ou ses activités.

Clientèle commerciale, d'affaires et industrielle

Nombre d'entreprises et d'organisations inscrites aux offres tarifaires

5 700

Déplacement de la consommation lors des événements de pointe

1 900 MW

Nombre de maisons cumulant cette consommation en moyenne

250 000

Résultats des actions priorisées dans le *Plan de développement durable* en matière de consommation responsable

Action	Indicateur	Mesure de départ	Cible 2025	Résultat 2025
Atteindre la cible de 21 térawattheures (TWh) en économies d'énergie à l'horizon 2035 grâce à nos programmes en efficacité énergétique.	Nombre cumulatif de térawattheures bruts économisés (TWh)	0,84 (2023)	2,81	3,93 ^a Le dépassement de la cible s'explique notamment par : <ul style="list-style-type: none"> • une adoption soutenue de la thermopompe par la clientèle résidentielle ; • une hausse considérable de la contribution de la clientèle commerciale à hauteur de près de 900 GWh. La finalisation de projets majeurs chez des clients industriels est également en cours.
Libérer un potentiel de 3 500 mégawatts d'électricité pouvant être effacée ou déplacée à l'horizon 2035 grâce à nos offres en gestion de la demande de puissance.	Potentiel de mégawatts d'électricité pouvant être effacés ou déplacés grâce à nos offres en gestion de la demande de puissance (MW)	2 041 (2023-24)	2 424	2 665 Le résultat pour l'hiver 2025-2026 a dépassé la cible grâce au déploiement du programme des thermostats intelligents à 0 \$ et des contrôleurs pour chauffe-eau visant la clientèle résidentielle, à une participation accrue de la clientèle d'affaires et à une transition réussie vers la nouvelle offre GDP Engagement pour la clientèle industrielle.
Obtenir la certification BOMA BEST, version 4.0, qui inclut la performance de la gestion des matières résiduelles de nos bâtiments administratifs.	Nombre cumulatif de bâtiments certifiés BOMA BEST (version 4.0)	0 (2023)	2	3 Les bâtiments administratifs de Beauport, de Lebourgneuf et de Hull détiennent la certification BOMA BEST (version 4). Cela démontre un engagement fort envers la durabilité, la gestion efficace de l'énergie et la performance environnementale des bâtiments administratifs.

a) Données vérifiées par le BNQ.

Gouvernance

Approvisionnement responsable

La disponibilité des biens et des services essentiels sera déterminante pour atteindre nos objectifs, comme celui de mettre en œuvre la transition énergétique. Nous devons donc sécuriser notre chaîne d'approvisionnement de manière responsable et stratégique.

Nos réalisations de l'année

Renforcement de l'approvisionnement auprès des entreprises québécoises et d'économie sociale

- En 2025, 89,46 % de la valeur de nos acquisitions de biens et services (y compris la location) étaient réalisées auprès d'entreprises ayant un établissement au Québec, ce qui soutient l'écosystème d'affaires local.
- Nous continuons notre collaboration auprès des pôles d'économie sociale québécois pour faciliter l'accès des entreprises d'économie sociale (EES) à nos contrats. Nous les avons aussi consultés pour mettre au point une formation visant à faciliter leur appropriation du mécanisme d'appel d'offres d'Hydro-Québec.
- En 2025, 94 fournisseurs issus de l'économie sociale — dont des organismes à but non lucratif à portée environnementale ou sociale, ou dont la mission est axée sur le développement durable — détenaient une commande active auprès de nous.

Consolidation de la réconciliation économique avec les Premières Nations et les Inuit

Nous poursuivons notre engagement d'être un catalyseur du développement économique dans les communautés autochtones au Québec.

- L'année 2025 marque le lancement de notre [Stratégie de réconciliation économique et de renforcement des relations avec les Premières Nations et les Inuit](#).

- Cette stratégie intensifie le déploiement de la [Stratégie d'approvisionnement auprès d'entreprises autochtones](#) grâce à notre présence dans plusieurs communautés et à un accompagnement direct des fournisseurs autochtones.
- En 2025, Hydro-Québec a dépensé 221,8 M\$ auprès d'entreprises inuites et des Premières Nations, soit 3,49 % de ses dépenses totales d'approvisionnement effectuées au Québec, réparties entre 119 entreprises autochtones.
- Nous avons aussi participé à plusieurs rencontres avec d'autres donneurs d'ouvrage afin d'échanger sur les bonnes pratiques en approvisionnement auprès d'entreprises autochtones.

Renforcement de la vigilance dans la chaîne d'approvisionnement

- Hydro-Québec a créé et diffusé un nouveau processus de vérification diligente d'entreprise (VDE) afin d'atténuer les risques de recours au travail forcé ou au travail des enfants et d'assurer le respect des droits de la personne dans notre chaîne d'approvisionnement. Notre [rapport annuel](#) sur le sujet détaille notre démarche.

- En 2025 :
 - 100 % des fournisseurs ciblés ont adhéré au *Code de conduite des fournisseurs*. Ils confirment en avoir pris connaissance et en comprendre la portée. Ils acceptent de prendre les mesures nécessaires pour s'y conformer et s'assurer que leurs sous-traitants respectent également ces dispositions.
 - 100 % des contrats conclus avec les fournisseurs ciblés dans les marchés à risque environnemental ou liés aux droits de la personne comprennent des clauses spécifiques à l'environnement, au travail et aux droits de la personne.
 - Nous avons intégré des critères de durabilité dans une proportion croissante de nos appels de proposition, de sorte qu'au moins 50 % de nos contrats incluent des exigences formelles, mesurables ou vérifiables, permettant une amélioration de la performance en matière de durabilité, ou sont octroyés à des fournisseurs jugés responsables à la suite d'un processus rigoureux de validation de leurs pratiques ou encore à des fournisseurs issus de l'économie sociale ou de la diversité. Cette mesure ne considère pas les clauses environnementales générales déjà intégrées dans bon nombre de contrats, ni les clauses incitatives sans exigence mesurable ou simples autodéclarations des fournisseurs.
 - Six fournisseurs évalués ou audités se sont engagés dans des plans d'action correctifs visant le renforcement de leurs pratiques. Le processus de vérification diligente d'entreprise (VDE) en droits de la personne exige des preuves de ce renforcement (mécanismes de sous-traitance plus vigilants, procédures de vérification renforcées, etc.).

Poursuite des évaluations, audits et amélioration continue

- En 2025, nous avons intégré notre questionnaire en développement durable dans 80 % des appels de propositions comme critère facultatif, afin d'évaluer nos fournisseurs sur leur gouvernance et leurs pratiques sur les plans environnemental et social.
- En 2025, 56 % des soumissionnaires ciblés ont fait l'objet d'une évaluation en responsabilité sociale et environnementale (RSE), dans une démarche cumulative amorcée en 2023.
- Les audits sur site auxquels on a ajouté une dimension de responsabilité sociale et environnementale (RSE) ont débuté au quatrième trimestre de 2025 dans le cadre d'une phase pilote (deux audits ont été réalisés, et aucun pourcentage n'a encore été calculé).

Intégration accrue des critères de santé et sécurité du travail

- La troisième phase de déploiement du questionnaire en santé et sécurité du travail (SST), lancé en 2022, a été amorcée.
- Ce questionnaire est intégré au processus d'appel d'offres dans les marchés à risque élevé ou modéré. Obligatoire depuis 2024 dans la majorité de ces marchés, il permet de donner des points supplémentaires aux soumissionnaires qui mettent en œuvre les meilleures pratiques de prévention en SST. En 2025, dans la phase ultime du déploiement du questionnaire, on a exigé des soumissionnaires qu'ils obtiennent une note minimale de 70 %.
- Nous avons lancé une campagne de communication auprès des fournisseurs concernés pour les aider à se préparer à cette augmentation de nos exigences.

Amélioration de la formation et sensibilisation

- Depuis plusieurs années, nous formons systématiquement les personnes nouvellement en poste sur l'application homogène des critères sur les plans environnemental et social, en proposant des formations et des outils de diligence raisonnable. Au 31 décembre 2025 :
 - 97,9 % des acheteurs (tous sites) ont suivi au moins une des deux formations offertes en achats responsables ;
 - 85,6 % ont suivi les deux formations.
- Nous avons renforcé nos efforts de sensibilisation à l'approvisionnement responsable de l'ensemble des parties prenantes internes impliquées dans des décisions d'achats en leur offrant deux séances d'information sur le développement durable. Notre objectif consistait à expliquer nos stratégies d'approvisionnement responsable et à les engager à y jouer un rôle plus actif.
- Parallèlement, nous avons intensifié nos efforts pour sensibiliser les parties prenantes internes à l'importance d'accroître l'approvisionnement auprès d'entreprises d'économie sociale et soutenu les conseillères et conseillers en présélectionnant celles susceptibles de répondre aux besoins précis des différents marchés.

Accompagnement à la décarbonation

- Nous avons accompagné les conseillères et conseillers en gestion de la relation fournisseur pour qu'ils et elles intègrent les évaluations DD et SST à leurs revues des relations d'affaires avec nos fournisseurs stratégiques.
- Nous avons déployé le Défi innovation, lancé en 2024, qui porte sur la réduction du gaspillage alimentaire dans les cafétérias de régions éloignées, et assuré le soutien de ces activités.
- Hydro-Québec a signé une entente de collaboration avec Décarbore+ pour créer une cohorte sectorielle de décarbonation des activités du secteur de l'énergie et accompagner nos fournisseurs dans leur stratégie de décarbonation. Les activités proposées comprennent :
 - le développement d'un plan d'action et d'investissement pour réduire les émissions de gaz à effet de serre ;
 - l'accompagnement des entreprises qui demandent des subventions dans le cadre de programmes leur permettant de concrétiser leurs plans de décarbonation ;
 - un suivi semestriel sur l'avancement de l'implantation du plan d'action et les enjeux relevés sur une période de trois ans.
- Les activités de la cohorte Levier ESG, pilotée par l'Association de l'industrie électrique du Québec et le comité de pilotage dont Hydro-Québec était membre, se sont terminées en février 2025. Ses réalisations :
 - des diagnostics ESG, des bilans sommaires de GES, des analyses de matières résiduelles et de risques d'approvisionnement, menés sur une période de cinq mois ;
 - des ateliers collectifs et des accompagnements individualisés.
- Hydro-Québec a également profité de la journée de clôture pour donner une conférence sur le rôle stratégique de l'ESG dans les chaînes d'approvisionnement.



Nos achats de biens et de services représentent environ 7 G\$ par année et favorisent les retombées économiques au Québec.

Résultats des actions priorisées dans le Plan de développement durable en matière d'approvisionnement responsable

Action	Indicateur	Mesure de départ	Cible 2025	Résultat 2025
Accroître la part de nos approvisionnements responsables.	Proportion (%) de contrats intégrant de nouvelles composantes responsables	Nouvel indicateur	20	30,6 ^a
Accroître les occasions d'affaires offertes aux entreprises issues de l'économie sociale.	Nombre d'entreprises issues de l'économie sociale ayant un contrat ou une commande active pour l'année en cours	75 (2023)	90	94 ^a

a) Données vérifiées par le BNQ.

Gouvernance responsable

En tant que société d'État, nous agissons avec exemplarité. La gouvernance responsable est au cœur de la confiance de nos partenaires. Du conseil d'administration aux équipes de terrain, nous respectons nos codes d'éthique, appuyés par des certifications internationales et des mécanismes de reddition de comptes rigoureux.

Éthique des affaires et intégrité

Les activités d'Hydro-Québec et de certaines de ses filiales sont encadrées par un système de gestion anticorruption certifié ISO 37001. Ce système assure une application uniforme des règles de conduite, un contrôle interne et des mesures préventives. Cette certification garantit que les processus clés (gestion des contrats, interactions avec les tiers, autorisations financières, etc.) respectent les meilleures pratiques internationales en prévention de la corruption.

Dans le cadre du processus d'évaluation des risques (G6.1), l'entreprise analyse ses fournisseurs et ses relations commerciales qui présentent un risque de corruption accru afin d'ajuster sa vigilance et la fréquence des suivis.

Nos réalisations de l'année

Renforcement de la culture d'éthique et de conformité

- En 2025, 40 directions et 2 filiales d'Hydro-Québec ont été évaluées ou auditées par rapport à des enjeux liés à l'éthique des affaires. Cette couverture favorise une supervision exhaustive des pratiques internes, une meilleure détection des risques et le maintien d'un haut niveau de conformité organisationnelle.
- Hydro-Québec déploie des formations obligatoires et des outils de sensibilisation pour améliorer la prise de décisions responsable et renforcer la culture interne d'éthique et de conformité dans l'ensemble de l'organisation. En 2025, 94,60 % de ses employées et employés ont reçu une formation sur le *Code d'éthique du personnel* (prévention de la corruption, gestion des conflits d'intérêts et gestion responsable de l'information, des biens et des ressources de l'organisation). Cette formation, accompagnée d'une attestation d'engagement annuelle au *Code d'éthique du personnel*, contribue à renforcer la vigilance collective et à soutenir l'intégrité organisationnelle.

- Hydro-Québec accompagne son personnel et ses gestionnaires dans leurs réflexions éthiques, notamment en répondant à leurs questions. En 2025, 635 demandes d'avis éthiques (573 en 2024) ont été reçues et traitées, principalement sur l'intégrité des relations d'affaires. Cette hausse témoigne d'une sensibilité accrue aux enjeux éthiques.
- Hydro-Québec met régulièrement à jour ses codes d'éthique et de déontologie, autant pour son conseil d'administration que sa direction et son personnel. Le *Code d'éthique du personnel* a d'ailleurs été actualisé en 2025 pour tenir compte du contexte actuel (télétravail, intelligence artificielle, changements législatifs, etc.).
- Plusieurs activités de formation et de sensibilisation ont été menées en 2025, dont des communications internes ainsi que la deuxième édition de la formation *Agir en leader éthique*, destinée aux gestionnaires.

Mise en œuvre de mesures pour lutter contre la corruption

Depuis juin 2021, Hydro-Québec est certifiée ISO 37001. Cette certification témoigne de son engagement à adopter les meilleures pratiques en matière de lutte contre la corruption. Elle repose sur un système de gestion anticorruption rigoureux, axé sur l'amélioration continue.

Conformément aux exigences principales de la norme ISO 37001, Hydro-Québec met en œuvre plusieurs mesures clés, notamment :

- une gouvernance adaptée à la lutte contre la corruption ;
- l'évaluation et l'atténuation des risques liés à certains processus (approvisionnement, gestion de l'information sensible, etc.) ;
- la formation et la sensibilisation du personnel ;
- la mise à jour de sa politique *Lutte contre la fraude et la corruption*, qui encadre les responsabilités et les attentes de l'organisation ;

- une évaluation interne annuelle visant à vérifier la conformité du système de gestion anticorruption à la norme ISO 37001 et à soutenir son amélioration continue ;
- un mécanisme de signalement confidentiel et anonyme accessible à tout le personnel, aux parties prenantes et au public, assorti de protections contre les représailles.

De plus, Hydro-Québec et ses filiales participent chaque année à une évaluation externe de conformité visant le maintien de sa certification. En 2025, la firme française EuroCompliance a réalisé cette évaluation dans le cadre du cycle de certification triennale 2024-2026 et a confirmé la solidité du système de gestion anticorruption en place.

Accès à l'information et protection des renseignements personnels

Hydro-Québec a mis en place un cadre de gouvernance afin d'assurer le respect des exigences prévues par la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (ci-après la « Loi »). Dans ce contexte, elle a adopté l'[Engagement en matière de protection de la vie privée](#) pour renforcer la confiance du public à l'égard de ses pratiques.

L'organisation assume ses responsabilités en matière d'accès à l'information et de protection de la vie privée. Elle encadre le traitement des renseignements personnels et soutient son personnel qui veille à la protection de la vie privée.

Traitement des demandes d'accès à l'information

Hydro-Québec traite les demandes d'accès aux documents administratifs ou à des renseignements personnels conformément à la *Loi*.

Demandes

En 2025 :

- 615 demandes ont été reçues ;
- 605 ont été traitées ;
- 121 ont été acceptées en entier ;
- 324 ont été acceptées en partie ;

- 82 ont été refusées, principalement pour des motifs liés à la sécurité publique, à l'économie, à des décisions administratives internes ou à des enjeux de confidentialité ;
- 78 ont été jugées irrecevables, inapplicables, redirigées vers d'autres organismes publics, non traitées faute des documents demandés ou retirées.

Délais de traitement

Sur ces 605 demandes :

- 362 ont été traitées en 20 jours ou moins ;
- 146, en 21 à 30 jours ;
- 97, en 31 jours ou plus.

Le délai moyen de traitement s'établit à 20 jours.

Autres éléments d'accès à l'information

Hydro-Québec a reçu 13 avis de révision de la Commission d'accès à l'information. Aucune demande d'accès n'a fait l'objet de mesures d'accommodement raisonnable en application de la politique *L'accès aux documents et aux services offerts au public pour les personnes handicapées*.

Les réponses aux demandes d'accès ainsi que le [bilan des demandes traitées en 2025](#) peuvent être consultés sur le site Web d'Hydro-Québec.

Application du programme de protection de la vie privée

Hydro-Québec a poursuivi la mise en œuvre de son programme de protection de la vie privée, notamment par des activités de sensibilisation et de formation de son personnel. Certaines sont obligatoires pour le personnel dont les fonctions impliquent le traitement de renseignements personnels. Le programme est révisé et amélioré en continu dans un souci de performance. Il fait également l'objet d'une reddition de comptes périodique auprès des instances concernées.

Un programme de surveillance en protection de la vie privée a été implanté pour assurer le respect des encadrements et des exigences légales en matière de protection des renseignements personnels.

Hydro-Québec a également poursuivi le déploiement d'une démarche intégrée d'évaluation des facteurs relatifs à la vie privée, favorisant une approche de protection dès la conception.

Intégration ESG dans nos pratiques d'affaires

Depuis plusieurs années, nous poursuivons l'intégration du développement durable au cœur de nos processus et de nos pratiques d'affaires. Cette démarche structurante se déploie à plusieurs niveaux afin de faire évoluer durablement nos façons de faire et de renforcer la cohérence de nos interventions. Elle se traduit notamment par l'intention d'intégrer des critères de durabilité dans l'évaluation et l'attribution de nos dons et commandites ainsi que dans nos programmes de soutien financier. Elle prend aussi forme à travers la réalisation d'évaluations de durabilité, qui nous permettent de mieux cerner les leviers d'amélioration et d'optimiser la contribution de nos activités, projets et programmes à nos ambitions en développement durable.

Nous veillons également, lorsque pertinent, à intégrer nos préoccupations en développement durable à nos encadrements ainsi qu'à nos processus décisionnels. De cette façon, nous consolidons progressivement une culture organisationnelle où les considérations ESG soutiennent des décisions plus cohérentes, plus responsables et davantage alignées sur nos orientations stratégiques.

Nos réalisations de l'année

- En 2025, une de nos filiales, la Société de transmission électrique de Cedars Rapids, s'est dotée d'un premier plan de développement durable. Nous envisageons poursuivre cette initiative avec d'autres filiales en 2026.
- 47 % des organismes qui ont bénéficié de dons et commandites ont intégré des critères de durabilité dans leurs processus.
- Trois de nos programmes d'aide financière ont été évalués à l'aide de l'outil d'évaluation de la durabilité offert par le gouvernement du Québec, ce qui pourrait éventuellement permettre d'y apporter des bonifications en matière de durabilité.

Technologie numérique, cybersécurité et intelligence artificielle

Nous nous appuyons sur les référentiels de bonnes pratiques en matière d'audit informatique et de gouvernance des systèmes d'information COBIT et NIST CSF pour structurer la gouvernance de nos technologies numériques et renforcer notre cybersécurité. En complément, nos pratiques à l'échelle de l'entreprise se basent sur des cadres de référence reconnus en intelligence artificielle, tels que le NIST AI-RMF et le règlement sur l'IA de l'Union européenne (EU AI Act).

Ce cadre de gouvernance s'applique aux technologies de l'information et des communications ainsi qu'aux technologies opérationnelles. Il oriente notamment la gestion des données, des risques et de l'innovation technologique. Il englobe aussi certains usages et solutions numériques, tels que l'Internet des objets et les technologies émergentes, de même que l'intégration de l'intelligence artificielle dans les activités de l'entreprise, et précise les rôles et responsabilités des équipes.

La connaissance et la gestion des risques liés aux technologies numériques, notamment en matière de cybersécurité et d'intelligence artificielle, sont au cœur de cette démarche. Celle-ci vise à assurer la continuité des services technologiques essentiels à la mission de base de l'organisation, à soutenir des décisions d'investissement et d'innovation éclairées, et à garantir le respect des exigences réglementaires applicables.

Nos réalisations de l'année

- Refonte de la reddition de comptes liée à la politique des technologies : cybersécurité, risques, conformité, portefeuille et gestion des actifs et des données, continuité de service.
- Mise à jour de la reddition de comptes sur les risques associés aux technologies numériques.
- Renforcement de la vigie sur les risques émergents, notamment ceux liés au contexte géopolitique et aux nouvelles technologies (intelligence artificielle et quantique).
- Ajustement des processus en technologies numériques pour intégrer les exigences liées à la protection des renseignements personnels.

Résultats des actions priorisées dans le *Plan de développement durable* en matière de gouvernance

Action	Indicateur	Mesure de départ	Cible 2025	Résultat 2025
Doter nos filiales d'un plan qui contribuera à la mise en œuvre de la SGDD.	Pourcentage (%) des filiales actives dotée d'un plan	0 (2024)	20	17 L'entreprise a déterminé les filiales avec lesquelles elle mettra au point un plan de développement durable en 2026. Un plan d'action est en cours de réalisation.
Évaluer la durabilité de nos nouvelles activités de planification stratégique, de nos nouveaux programmes d'aide financière, ou des programmes existants lors de leur mise à jour, ainsi que de nos projets qui font l'objet d'une étude d'impact sur l'environnement.	Pourcentage (%) des interventions structurantes ayant fait l'objet d'une évaluation de la durabilité	Nouvel indicateur	75	75 Trois programmes d'aide financière ont été évalués à l'aide de l'outil d'évaluation de la durabilité offert par le gouvernement du Québec. Un projet ayant fait l'objet d'une étude d'impact sur l'environnement n'a pas été évalué au moyen de cet outil, car on a déterminé que celui-ci n'apporterait pas de valeur ajoutée par rapport à l'étude.
Intégrer des critères de durabilité dans le processus d'évaluation et d'attribution des dons et commandites.	Pourcentage (%) des organismes bénéficiant de dons et commandites qui répondent aux critères de durabilité	Nouvel indicateur	25	47 ^a Le formulaire de demande de dons et commandites comporte des questions permettant de déterminer quels organismes répondent à certains critères de durabilité. La cible inclut notamment les organismes ayant déclaré une mission ou des initiatives à caractère environnemental.
Intégrer des critères de durabilité dans les nouveaux programmes de soutien financier et dans les programmes existants lors de leur mise à jour.	Pourcentage (%) des programmes de soutien financier incluant au moins un critère de durabilité additionnel à la nature de base du programme	Nouvel indicateur	60	0 La complexité et la durée des programmes ont retardé l'atteinte de la cible cette année.
Intégrer les risques climatiques à nos processus ciblés.	Nombre cumulatif de processus	1 (2024)	8	4 En 2025, les efforts ont porté sur la mise à jour du <i>Plan d'adaptation aux changements climatiques</i> et sur l'établissement d'une structure de prise en charge des risques climatiques.

a) Données vérifiées par le BNQ.

Tableau de la performance mesurée et vérifiée

Les données des années précédentes peuvent différer de celles initialement publiées en raison de vérifications subséquentes. L'utilisation de données arrondies explique tout écart entre le total et la somme des données.

Indicateur	2021	2022	2023	2024	2025
Données générales					
Centrales du parc de production au Québec (nombre total)	87	88	87	88	88
Puissance installée du parc de production au Québec (thermique, hydroélectrique et solaire) (MW)	37 247	37 439	37 436	37 407	37 371
Production d'énergie - Hydroélectrique (GWh)	178 476	179 730	160 567	149 884	152 672
Production d'énergie - Solaire (GWh)	8	14	12	13	12
Production d'énergie - Thermique non renouvelable (GWh)	289	313	308	284	292
Production d'énergie - Total (GWh)	178 773	180 057	160 887	150 182	152 976
Achats d'énergie - Hydroélectrique (GWh)	nd	35 987	36 708	33 029	28 137
Achats d'énergie - Éolien (GWh)	nd	11 911	10 154	10 840	11 942
Achats d'énergie - Biogaz (GWh)	nd	175	169	209	223
Achats d'énergie - Biomasse forestière (GWh)	nd	2 063	2 032	2 048	1 833
Achats d'énergie - Solaire (GWh)	0	0	0	0	0
Achats d'énergie - Thermique non renouvelable et autres énergies (GWh) ^a	nd	2 273	3 955	8 986	14 748
Achats d'énergie au Québec et hors Québec - Total (GWh)	nd	52 409	53 018	55 112	56 884
Achats d'énergie hors Québec - Total (GWh)	31 648	32 240	34 832	36 502	37 506
Proportion des achats d'énergie hors Québec - Nouvelle-Angleterre (%)	0,006	0,049	0,130	0,913	3,825
Proportion des achats d'énergie hors Québec - New York (%)	0,014	2,151	3,503	9,708	15,126
Proportion des achats d'énergie hors Québec - Ontario (%)	2,095	5,297	7,958	15,053	20,357
Proportion des achats d'énergie hors Québec - Nouveau-Brunswick (%)	0,011	0,013	0,034	0,032	0,103
Proportion des achats d'énergie hors Québec - Terre-Neuve-et-Labrador (%)	97,869	92,490	88,375	74,293	60,587
Certificats d'énergie renouvelable vendus à des tiers - Hydroélectrique (GWh) ^b	4 450	8 769	16 631	7 233	4 580
Certificats d'énergie renouvelable vendus à des tiers - Éolien (GWh) ^b	6 852	6 341	9 904	10 212	10 967
Certificats d'énergie renouvelable vendus à des tiers - Biogaz (GWh) ^b	66	64	65	53	17
Certificats d'énergie renouvelable vendus à des tiers - Biomasse forestière (GWh) ^b	126	361	393	326	186
Certificats d'énergie renouvelable vendus à des tiers - Solaire (GWh) ^b	0	0	0	0	0
Certificats d'énergie renouvelable vendus à des tiers - Total (GWh) ^b	11 494	15 535	26 992	17 824	15 750
Approvisionnements résiduels en énergie issue de sources renouvelables alimentant le réseau principal d'Hydro-Québec (%)	nd	99,6	99,9	98,8	96,7
Émissions de NO _x des activités de production d'électricité de source thermique (tonne)	3 443	3 595	3 527	3 311	3 435
Émissions de SO ₂ des activités de production d'électricité de source thermique (tonne)	1 026	1 129	1 095	1 060	1 038
Consommation totale d'énergie des centrales HQ (MWh)	nd	nd	nd	nd	376 396
Consommation totale d'énergie renouvelable des centrales HQ (MWh)	nd	nd	nd	nd	354 851
Pourcentage de la consommation totale d'énergie des centrales HQ provenant de sources renouvelables (%)	nd	nd	nd	nd	94
Indice de continuité brut (min/client)	346	848	1 072	522	545
Brevets détenus (nombre)	871	947	981	800	742
Brevets en instance (nombre)	535	482	465	451	385

a) Les énergies autres désignent les importations en provenance des régions voisines et peuvent inclure des énergies renouvelables.

b) L'évaluation des achats de certificats d'énergie renouvelables est en partie provisionnelle.

Indicateur	2021	2022	2023	2024	2025
Approvisionnement responsable					
Acquisitions globales de biens et de services, dont la location de biens (M\$)	3 652	4 184	5 007	6 054	7 081
Acquisitions globales de biens et de services, dont la location de biens, effectuées au Québec (%)	91	90	90	91	89
Entreprises issues de l'économie sociale ayant un contrat ou une commande active pour l'année en cours (nombre)	nd	nd	nd	82	94
Proportion de contrats intégrant de nouvelles composantes responsables (%)	nd	nd	nd	24,6	31
Biodiversité					
Nombre d'hectares cumulatifs aménagés pour enrichir la biodiversité dans les emprises de lignes de transport (ha)	nd	nd	10,2	22,1	28,4
Nombre cumulatif de mesures additionnelles intégrées aux projets (nb)	nd	nd	nd	3	5
Nombre cumulatif d'hectares ciblés pour la conservation (ha)	nd	nd	nd	nd	79
Superficie des emprises de lignes de transport traitée (ha)	18 856	20 518	21 804	23 723	23 042
Superficie des emprises de lignes de transport traitée mécaniquement (%)	90	92	94	92	96
Superficie des digues et des barrages traitée (ha)	850	882	708	1 445	1 303
Superficie des digues et des barrages traitée mécaniquement (%)	57	71	75	59	63
Communautés autochtones et collectivités durables					
Dons et commandites (M\$) ^c	17,4	19,6	20,6	19,7	20,6
Organismes bénéficiaires de dons et commandites répondant aux critères de durabilité (%)	nd	nd	nd	44	47
Dons et commandites visant à soutenir la lutte contre la pauvreté (%) ^c	25,2	37,3	23,6	25,3	26,9
Dons et commandites visant à soutenir la transition énergétique (%) ^c	28,6	9,4	16,4	8,0	7,3
Dons et commandites visant à soutenir la vitalité des régions (%) ^c	35,8	40,2	48,4	52,2	53,6
Dons et commandites visant à soutenir le développement des affaires (%) ^c	6,4	7,5	5,7	8,9	7,2
Dons et commandites visant à soutenir la réduction des émissions de gaz à effet de serre (%) ^c	3,9	5,7	6,0	5,6	5,0
Nombre annuel d'accompagnements personnalisés auprès de femmes entrepreneures (nb)	nd	nd	nd	888	660
Consommation responsable					
Économies d'énergie grâce à nos programmes en efficacité énergétique (nombre cumulatif de TWh bruts)	nd	nd	0,84	2,01	3,93
Potentiel de puissance pouvant être effacée ou déplacée grâce à nos offres de gestion de la demande de puissance (MW)	nd	nd	nd	2 371	2 665
Économie circulaire					
Huiles minérales isolantes récupérées de nos appareils (milliers de litres)	5 014	4 557	3 832	5 238	6 026
Huiles minérales isolantes traitées en vue d'être réemployées (milliers de litres)	3 775	4 047	3 590	5 044	4 658
Huiles minérales isolantes traitées en vue d'être réemployées (%)	75,3	88,8	93,7	96,3	77,3
Huiles minérales isolantes envoyées au recyclage (milliers de litres)	nd	504	235	193	582
Huiles minérales isolantes disposées pour faire l'objet d'une valorisation énergétique (milliers de litres)	nd	5,7	6,6	1,2	785,3
Huiles minérales isolantes revendues à nos fournisseurs (milliers de litres)	0	117	0	0	0
Huiles minérales isolantes neuves achetées (milliers de litres) ^d	nd	nd	635	20	335
Prélèvements d'eau (millions de m ³) ^e	2,69	2,70	2,69	2,70	2,68

c) Les dons et commandites sont encadrés par la Directive d'engagement social d'Hydro-Québec, incluant le don versé à Centraide (4 877 537 \$).

d) Excluant les huiles livrées avec des appareils scellés.

e) En vertu du *Règlement sur la déclaration des prélèvements d'eau*, auquel sont aussi assujettis les centrales thermiques et certains campements de travailleurs et travailleuses (incluant des campements appartenant à notre filiale SEBJ) utilisant plus de 50 m³ d'eau par jour (mis à part les prélèvements effectués pour Westlake Chemical Canada inc.).

Indicateur		2021	2022	2023	2024	2025
Gouvernance responsable						
Indice d'expérience client		nd	nd	nd	8,4	8,4
Rejets accidentels ayant fait l'objet d'une déclaration aux autorités (nombre)		1 379	1 299	1 283	1 687	1 678
Cas significatifs de non-conformité légale ^f en environnement émises à Hydro-Québec durant l'année (nombre)		nd	nd	4	2	2
Amendes payées par Hydro-Québec pour non-conformité légale ^f en environnement (\$)		nd	nd	nd	5 000	20 000
Réclamations de la clientèle (nombre)		2 396	2 701	3 873	2 852	3 168
Plaintes de la clientèle (nombre)		1 562	1 979	1 640	1 576	2 014
Plaintes portées en appel à la Régie de l'énergie (nombre)		61	44	50	41	40
Ententes de paiement pour ménages à faible revenu (nombre)		38 884	55 422	69 536	66 526	70 114
Ententes de paiement pour ménages à faible revenu (M\$)		nd	218,2	254,6	236,7	259,1
Ententes de paiement pour l'ensemble de la clientèle résidentielle (nombre)		305 048	343 050	290 788	293 353	304 810
Ententes de paiement pour l'ensemble de la clientèle résidentielle (M\$)		nd	836,4	665,3	678,7	754,8
Lutte intégrée contre les changements climatiques						
Bilan carbone (t éq. CO₂)						
Sources directes (niveau 1)						
Centrales	Centrales thermiques	215 561	233 454	228 303	211 124	214 778
Sources mobiles	Parc de véhicules	47 989	48 037	46 977	49 323	49 129
	Parc d'avions	14 718	12 783	12 056	13 228	14 065
	Utilitaires (ex. : motoneiges, tracteurs, souffleuses)	886	926	957	948	956
	Chariots élévateurs au propane	756	116	133	122	157
Utilisation de combustibles	Génératrices pour l'entretien du réseau	3 952	10 459	2 070	7 371	3 801
	Génératrices d'urgence et de chantier	675	705	711	346	1 109
	Chauffage des locaux	1 084	1 068	903	2 740	1 456
Autres sources	Équipements contenant du CF ₄ et du SF ₆	80 672	37 220	47 556	26 916 ^g	34 360
	Aérosols ^h	262	517	363	586	586 ^h
	Équipements contenant des CFC, des HCFC et des Halons	786	479	1 965	1 121	1 191
	Compensateurs synchrones ^h	47	42	25	54	54
Sources indirectes (niveau 2)						
Pertes électriques	Pertes liées au transport et à la distribution d'électricité	8 290	12 245	21 169	72 901	144 183
Sources indirectes (niveau 3)ⁱ						
Combustibles et énergie	Achats d'électricité	105 430	170 028	310 121	968 548	1 915 568
	Cycle de vie des combustibles	54 232	59 332	56 460	53 439	52 703
Déplacements professionnels	Déplacements d'affaires – Véhicules personnels des membres du personnel	3 190	3 585	3 569	4 419	4 714
	Véhicules loués à long terme	2 612	2 627	2 513	2 871	3 079
	Déplacements d'affaires – Trains	1	3	7	7	5
	Déplacements d'affaires – Avions de ligne	365	955	1 470	1 642	1 463
	Déplacements d'affaires – Hélicoptères ⁱ	5 777	4 070	3 851	5 568	7 535
	Déplacements d'affaires – Avions nolisés ⁱ	4 709	6 947	5 309	5 875	5 659

f) Y compris les sanctions administratives pécuniaires, les ordonnances et les infractions pénales.

g) La valeur 2024 a été actualisée suite à l'exercice 2025.

h) Les données requises pour procéder aux calculs finaux n'étaient pas vérifiables pour 2025, la valeur historique maximale des trois dernières années est donc présentée.

i) Les catégories d'émissions indirectes suivantes n'ont pas été incluses dans le bilan annuel : achats de biens et de services, biens industriels, transport et distribution de biens et de services, déchets générés par les opérations, déplacement du personnel, actifs loués, traitement ou utilisation du produit vendu, traitement en fin de vie du produit vendu, franchises et investissements.

j) Pour 2025, les calculs sont basés sur les vols effectués entre le 1^{er} octobre 2024 et le 30 septembre 2025. Les vols de positionnement des hélicoptères sont exclus du calcul.

Indicateur	2021	2022	2023	2024	2025
Émissions totales (t éq. CO₂)					
Sources directes (niveau 1)	367 388	345 805	342 020	313 879 ^k	321 643
Sources indirectes (niveau 2)	8 290	12 245	21 169	72 901	144 183
Sources indirectes (niveau 3)	176 315	247 546	383 300	1 042 369 ^k	1 990 724
Sources directes et indirectes	551 993	605 596	746 489	1 429 150	2 456 549
Intensité des émissions directes de GES (kg éq. CO ₂ /MWh produits) ^l	nd	nd	2,13	2,09	2,10
Réduction des émissions directes de GES par rapport à la moyenne des années 2015 à 2020 (%)	nd	nd	nd	13,5 %	11,3 %
Taux d'émission de GES du bouquet électrique résiduel distribué au Québec à la clientèle alimentée par le réseau principal d'Hydro-Québec (kg éq. CO ₂ /MWh) ^m	nd	1,30	0,62	2,48	7,79
Véhicules routiers en service au 31 décembre (nombre)	5 702	5 618	5 803	6 026	6 173
Véhicules routiers électriques, hybrides, rechargeables et biénergie en service au 31 décembre (nombre)	683	769	1 125	1 384	1 632
Connecteurs de recharge rapide déployés au Québec pour les véhicules légers et lourds (nombre cumulatif)	nd	nd	897	1 110	1 347
Électrification du parc de véhicules légers (HERB) (%) ⁿ	nd	nd	nd	46	53
Ressources humaines					
Masse salariale consacrée à la formation (%)	3,0	3,4	2,8	2,9	3,0
Personnes embauchées faisant partie de groupes cibles ou sous-représentés (%)	nd	45,5	43,6	41,4	44,3
Taux de roulement du personnel (%)	nd	nd	nd	nd	8,7
Taux de fréquence des accidents du travail avec décès et/ou perte de temps pour Hydro-Québec (par 200 000 heures travaillées)	1,10	0,95	1,17	0,9	1,30
Nombre total de décès d'employés HQ liés au travail	0	0	0	1	0

k) La valeur 2024 a été actualisée suite à l'exercice 2025.

l) Cette valeur est une mesure de l'intensité des émissions de GES par unité de production de l'entreprise. Elle prend en compte l'ensemble des émissions directes de GES, incluant celles des réseaux autonomes et des autres activités connexes de l'entreprise.

m) Cette valeur correspond aux émissions de GES directement associées à la production d'électricité. Elle est celle qui doit être utilisée par la clientèle d'Hydro-Québec pour calculer ses émissions indirectes de niveau 2.

n) Le calcul est basé sur l'inventaire du parc de véhicules légers (hybrides, électriques, rechargeables et biénergie) au 31 décembre de l'année en cours, excluant tous les véhicules légers de plus d'une demi-tonne, les véhicules utilitaires sport pleine grandeur ainsi que les véhicules dont la capacité de charge ou l'autonomie ne rencontrent pas les requis opérationnels ou ceux dont le prix est excessif (c.-à-d. lorsqu'il y a absence de concurrence ou de monopole).

Index du contenu GRI – GRI 1: FOUNDATION 2021

Hydro-Québec a communiqué les informations citées dans cet index du contenu de la norme GRI pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025.

Norme GRI ou autre source	Élément d'information	Page	Explication
Informations générales			
GRI 2 : Informations générales 2021	2-1 Détails organisationnels	Web	
	2-2 Entités incluses	5	
	2-3 Période de reporting	1	
	2-4 Reformulation d'information	47, 48	
	2-5 Vérification externe	51	
	2-6 Activités et chaîne de valeur	5	
	2-7 Employés	5, 13, 29, 30, 41, 42, 47, 48	
	2-8 Travailleurs qui ne sont pas salariés de l'organisation		Information non disponible ou incomplète. Les indicateurs ventilés selon le type de contrats et le nombre total de travailleurs et de travailleuses externes, répartis par types d'emplois et de contrats de travail et par régions, ne sont pas disponibles.
	2-9 Structure de gouvernance	Web	
	2-10 Nomination et sélection de la plus haute instance de gouvernance	Web	
	2-11 Président de la plus haute instance de gouvernance	3	
	2-12 Rôle du CA en DD	8, 41	
	2-13 Délégation de responsabilité pour la gestion des impacts	13, 41	
	2-14 Rôle de l'instance supérieure de gouvernance dans le reporting en développement durable	Rapport annuel 2025 , page 3	
	2-15 Conflits d'intérêts	41, 46	
	2-16 Communication des préoccupations majeures	12, 13, 29, 32, 39, 41	
	2-17 Connaissance collective de la plus haute instance de gouvernance	Rapport annuel 2025 , page 79	
	2-18 Évaluation de la performance de la plus haute instance de gouvernance	Rapport annuel 2025 , page 81	
	2-19 Politiques de rémunération	Rapport annuel 2025 , pages 76, 81	
	2-20 Processus de détermination de la rémunération	Rapport annuel 2025 , page 76	
	2-21 Ratio de rémunération totale annuelle	Rapport annuel 2025 , page 76	
	2-22 Déclaration stratégie durable	8, 9, 15	
	2-23 Engagements politiques	9, 15, 41	
	2-24 Intégration des engagements politiques	13, 15	
	2-25 Processus pour remédier aux impacts négatifs	11, 17, 18, 19, 20, 21, 24, 25, 26, 27, 29, 31, 32	
	2-26 Mécanismes pour demander conseil et faire part de préoccupations	41, 42, 43	
	2-27 Respect des lois et règlements	17, 19, 20, 41, 42, 47	
	2-28 Adhésion à des associations	38	
	2-29 Approche de l'engagement des parties prenantes	11, 13	
	2-30 Conventions collectives	14	

Norme GRI ou autre source	Élément d'information	Page	Explication
Retombées des projets et des activités, vitalités financière			
GRI 201	201-1 Valeur économique générée	Rapport annuel 2025 , page 40	
	201-2 Implications financières et autres risques et occasions attribuables aux changements climatiques	3, 21, 22, 23, 44	
GRI 203	203-1 Investissements infrastructures	Rapport annuel 2025 , pages 2, 4, 12, 21, 39	
	203-2 Impacts économiques indirects significatifs	Rapport annuel 2025 , page 40	
Gouvernance – Approvisionnement responsable – Gouvernance responsable			
GRI 204	204-1 Proportion achats locaux	38	
GRI 205	205-1 Risques de corruption	41, 43	
GRI 3	3-2 Enjeux matériels	12	
	3-3 Gestion des enjeux matériels	12	
Environnement – Biodiversité – Climat – Économie circulaire – Gestion des pollutions diverses			
GRI 302	302-1 Consommation d'énergie	35, 36, 37, 45	
	302-3 Intensité énergétique	48	
GRI 303	303-1 Gestion de l'eau	16, 17, 18, 19, 20, 26	
GRI 304	304-1 Sites sensibles biodiversité	16, 17, 18, 19	
GRI 304	304-3 Habitats restaurés	16, 17, 18, 19, 20	
GRI 305	305-1 Émissions GES scope 1	21, 23, 47, 48	
	305-2 Émissions GES scope 2	47, 48	
	305-3 Émissions GES scope 3	40, 47, 48	
	305-5 Réduction des émissions	21, 22, 23, 40, 48	
GRI 306	306-2 Déchets générés	24, 25	
	306-4 Déchets valorisés	24, 25	
	306-5 Déchets éliminés	26	À ce stade, des limites méthodologiques et de disponibilité des données ne permettent pas de reporter cet indicateur en conformité avec les exigences des normes GRI.
GRI 308	308-1 Fournisseurs évalués (environ.)	36, 38, 39, 40, 41, 46	
Société – Ressources humaines – Collectivités durables – Relations avec les premières Nations et les Inuit			
GRI 401	401-1 Recrutement et rotation	28, 48	
GRI 403	403-1 Système SST	29, 32, 39	
	403-2 Identification des dangers	29, 39	
	403-9 Accidents du travail	29, 39, 32, 48	
	403-10 Maladies professionnelles		À ce stade, des limites méthodologiques et de disponibilité des données ne permettent pas de reporter cet indicateur en conformité avec les exigences des normes GRI.
GRI 404	404-1 Formation des employés	29, 39	
GRI 405	405-1 Diversité des organes de gouvernance et des employés et employées	7, 30	
GRI 406	406-1 Cas de discrimination	30	
GRI 411	411-1 Droits des peuples autochtones	17, 19, 32, 33, 34, 46	
GRI 413	413-1 Engagement des communautés locales	31, 32, 35, 36, 37, 46	
GRI 413	413-2 Impacts sur communautés	31, 32, 35, 36, 37, 46	
GRI 414	414-2 Impacts sociaux fournisseurs	38, 39, 40, 46	
GRI 416	416-2 Non-conformité santé sécurité clients	47	

Vérification des données de performance en développement durable

Dans un souci de transparence, de rigueur et de crédibilité, Hydro-Québec soumet les données de performance présentées dans son rapport sur le développement durable à une vérification indépendante. Cette démarche vise à assurer l'exactitude, la fiabilité et la cohérence des informations publiées.

La vérification permet également de renforcer la confiance des parties prenantes en confirmant que les indicateurs de la performance environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) reposent sur des données solides et des méthodes reconnues. Elle s'inscrit dans les meilleures pratiques en matière de reddition de comptes et s'aligne sur les référentiels internationaux de divulgation.

Par ailleurs, ce processus contribue à l'amélioration continue des mécanismes internes de collecte, de traitement et de validation des données, tout en appuyant une prise de décisions éclairée.

Le rapport inclut une [attestation indépendante](#) détaillant la portée et les conclusions de cette vérification.

Hydro-Québec

Édifice Jean-Lesage
75, boulevard René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4
CANADA

© Hydro-Québec
Affaires corporatives

Dépôt légal, Bibliothèque et Archives nationales
du Québec, 2^e trimestre 2026

ISBN 000-0-000-00000-0 (Imp. v. fr.)
ISBN 000-0-000-00000-0 (PDF v. fr.)

www.hydroquebec.com

Reproduction autorisée avec mention de la source.

Hydro-Québec remercie tous les membres du personnel,
les clients et clientes et les fournisseurs qui figurent sur les
photos du présent Rapport sur le développement durable.

La version française de ce document fait foi.
This document is also available in English.

Faites-nous part de vos commentaires

Nous aimerions savoir ce que vous pensez
de notre rapport. N'hésitez pas à nous transmettre
vos questions et vos commentaires.

